Niveau(x) d'enseignement : Numéro EDUQ 9370313
Centre d'intérêt : 250

Vivre ensemble notre avenir : cahier d'activités pour prévenir et combattre le racisme / les syndicats CEQ du Montréal métropolitain -- Montréal : Centrale de l'enseignement du Québec : Centre d'éducation interculturelle et de compréhension internationale, 1992.
71 p. ; 28 cm

Titre de la couv. Code : D9393. Bibliogr. : p. 69-70.

Vedette(s)-secondaire(s) : Centrale de l'enseignement du Québec * Centre d'éducation interculturelle et de compréhension internationale

Descripteur(s) : Racisme * Education interculturelle * Activité d'apprentissage * Prévention * Stéréotype * Discrimination sociale * Rôle de l'école * Education préscolaire * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement) * Education des adultes

Outil pédagogique visant à sensibiliser le personnel et les élèves des écoles au racisme et a ses manifestations et à contribuer à une meilleure compréhension interculturelle et internationale. Il se présente sous la forme de fiches proposant des activités à effectuer en classe avec les élèves. La première série d'activités se rapporte au thème moi et les autres, la deuxième, aux préjugés et stéréotypes, la troisième, à la discrimination et la quatrième, au code de vie de l'école. Dans l'ensemble, les fiches sont structurées selon un modèle unique : objectif de l'activité, observation de la réalité, analyse de la réalité, transformation de la réalité. A la fin de chaque chapitre, on reproduit une activité déjà proposée par d'autres organismes tels l'ACDI, l'Aide à l'enfance, la CEQ etc... afin de favoriser l'ouverture à une meilleure compréhension internationale.

Type de document :

Cahier d'activités pour prévenir et combattre le racisme

Les syndicats CEQ du Montréal métropolitain

9371313

VIVRE ENSEMBLE NOTRE AVENIR
OUTIL PÉDAGOGIQUE POUR PRÉVENIR ET COMBATTRE LE RACISME

ÉQUIPE DE TRAVAIL DU COMITÉ RÉGIONAL EN INTERVENTION ANTIRACISTE (CRIA):

- Jocelyne Monette, coordonnatrice responsable du cahier, Alliance des professeures et professeurs de Montréal et membre du réseau du CÉICI;
- Nicole Frascadore, Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal et responsable du cahier à la Table de concertation des syndicats CEQ de la région du Montréal métropolitain;
- Le Centre d'éducation interculturelle et de compréhension internationale (CÉICI, organisme subventionné par l'ACDI) et ses partenaires québécois (CEQ, MEQ, PACT, APEP, FCSQ, ACSPQ, table des directeurs généraux de l'île de Montréal);
- Jocelyn Berthelot, conseiller à la CEQ;
- André Angell, Syndicat des enseignants du Sault-St-Louis et membre du réseau du CÉICI;
- Lucie d'Amour, Syndicat des enseignantes et enseignants de Mille-Îles et membre du réseau et du comité de gestion du CÉICI;
- Monique Daoust-Paquette, Alliance des professeures et professeurs de Montréal, membre du comité de gestion et du réseau du CÉICI;
- Irène Drolet, Syndicat de l'enseignement des Moulins, membre du réseau du CÉICI;
- Laurise Dubé-Martin, Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal, membre du comité de gestion CÉICI;
- Marcel Girouard et Germain Loiselle, Syndicat de l'enseignement de Champlain;
- Jeannine Ouellette, Syndicat des enseignantes et enseignants de Le Royer et membre du réseau du CÉICI;
- Panel Rony, Syndicat de l'enseignement de Laval et membre du réseau du CÉICI;
- Chantal Verlinde, Fédération des garderies, CEQ et membre du réseau du CÉICI.
- Marie Dallaire, Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal (révision linguistique).

MESSAGE DE LA TABLE DE CONCERTATION DES SYNDICATS CEQ DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN*

"Vivre ensemble notre avenir" est un outil pédagogique qui vise à :

- sensibiliser le personnel et les élèves des établissements scolaires au racisme et à ses manifestations;
- contribuer à une meilleure compréhension interculturelle et internationale;
- amener les écoles et les centres à se doter de politiques et de pratiques adéquates en matière d'antiracisme.

Malgré l'importance du sujet qu'il aborde, les organismes participants sont conscients que cet instrument est modeste et perfectible. Son mérite est d'inscrire l'antiracisme à l'agenda scolaire. Nous espérons que cet outil permettra d'amorcer une réflexion collective sur cette question.

*
- Alliance des professeurs de Montréal
- Syndicat de l'enseignement de Champlain
- Syndicat de l'enseignement des Moulins
- Syndicat de l'enseignement de Laval
- Syndicat des enseignantes et enseignants de Le Royer
- Syndicat des enseignantes et enseignants de Mille-Îles
- Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal
- Syndicat des enseignantes et enseignants du Sault-St-Louis
- Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal
- Syndicat des professionnelles et professionnels de l'ouest de Montréal.

TABLE DES MATIÈRES

TABLEAU DES ACTIVITÉS ET DES CLIENTÈLES 6

PRÉSENTATION 7

LES ACTIVITÉS

1. MOI ET LES AUTRES - NOTIONS PRÉALABLES 9

1.1 Apprenons à mieux nous connaître 11
1.2 Ma vision des autres 15
1.3 Qu'est-ce que tu déménages? 17
1.4 Les modes de vie: Est-ce que j'aimerais vivre au __? 19

2. LES PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES 20

2.1 Qu'est-ce qui se cache là-dedans? 23
2.2 Les lunettes «fofolles» 25
2.3 Mon nouveau groupe-classe 27
2.4 Vrai ou faux? 31
2.5 Semblables ou différents? 33
2.6 Un dessin à construire 35

3. LA DISCRIMINATION 39

3.1 Non aux yeux bleus! 43
3.2 Cacao déménage 45
3.3 Différents ou égaux? 49
3.4 Activités de créativité et d'éveil 53

4. LE CODE DE VIE DE L'ÉCOLE

4.1 L'école offre-t-elle des recours en cas de discrimination ou de harcèlement racial? 55
4.2 Est-ce que le code de vie de l'école respecte toutes les personnes? 63
4.3 La coopération en classe: liberté d'expression et d'association 67

BIBLIOGRAPHIE 69

QUELQUES ADRESSES UTILES 71

TABLEAU DES ACTIVITÉS ET DES CLIENTÈLES

CLIENTÈLES	PRÉSCOLAIRE	PRIMAIRE 1re 2e	SECONDAIRE 1re 2e	FORMATION PROFESSIONNELLE	ÉDUCATION DES ADULTES	PERSONNES DES ÉTAB. SCOLAIRES
MOI ET LES AUTRES						
1.1 Apprenons à mieux nous connaître	X	X X				
1.2 Ma vision des autres			X			
1.3 Qu'est-ce que tu déménages?	X	X X				
1.4 Les modes de vie: Est-ce que j'aimerais vivre au __?			X X			
LES PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES						
2.1 Qu'est-ce qui se cache là-dedans?	X	X X	X			
2.2 Les lunettes "fofolles"	X	X				
2.3 Mon nouveau groupe-classe		X				
2.4 Vrai ou faux?		X X	X X	X	X	X
2.5 Semblables ou différents?			X X	X	X	X
2.6 Un dessin à construire	X	X				
LA DISCRIMINATION						
3.1 Non aux yeux bleus!	X	X X				
3.2 Cacao déménage	X	X				
3.3 Différents ou égaux?		X	X X	X	X	
3.4 Activités de créativité et d'éveil		X X				
LE CODE DE VIE DE L'ÉCOLE						
4.1 L'école offre-t-elle des recours en cas de discrimination ou de harcèlement racial?			X X	X	X	X
4.2 Est-ce que le code de vie de l'école respecte toutes les personnes?		X	X X	X	X	X
4.3 La coopération en classe: liberté d'expression et d'association		X X				

PRÉSENTATION

Il n'est pas facile d'aborder la question du racisme. Le débat soulève inévitablement les passions. Les personnes qui n'en sont pas victimes se refusent souvent à reconnaître dans leur société, dans leur environnement, des attitudes et des comportements que d'autres qualifient de racistes.

Mais il faut se rendre à l'évidence : les manifestations de racisme sont nombreuses. On les retrouve sous forme de préjugés dans les écrits, les conversations, les blagues. Plusieurs études de la Commission des droits de la personne du Québec ont démontré à quel point les minorités visibles, et particulièrement la communauté noire, étaient victimes de discrimination au travail, dans l'accès au logement, dans le système judiciaire. Leur faible représentation dans les institutions publiques autorise même à parler d'une discrimination systémique que l'on tente désormais de corriger par des programmes d'accès à l'égalité.

Au cours des dernières années, de l'avis de plusieurs spécialistes, les manifestations de racisme se sont multipliées, partout au Québec. On s'inquiète, avec raison, de l'existence de groupes à l'idéologie ouvertement raciste, du nombre d'incidents racistes violents, de l'accroissement, dans plusieurs milieux, des tensions interethniques.

L'école n'y échappe pas. Ici, des incidents violents opposent deux groupes d'élèves d'origines ethniques différentes. Là, quelques membres d'un groupe de skinheads d'obédience néo-nazie distribuent de la propagande raciste à la porte de l'école. Ailleurs, c'est par des injures, des blagues offensantes ou le refus de communiquer que se manifeste le rejet de l'autre.

Il ne s'agit pas, bien sûr, d'agiter des épouvantails, ni d'entreprendre une chasse aux sorcières. Notre tâche est d'éduquer et, en matière de lutte au racisme, l'éducation doit s'acquitter d'une mission particulièrement importante. Les déclarations de bonnes intentions ne suffisent pas. Non seulement importe-t-il de préserver les établissements scolaires de toute manifestation raciste, mais encore faut-il que par les connaissances enseignées, par les valeurs transmises, par les façons d'être de celles et ceux qui y travaillent, l'école contribue à combattre le racisme.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la montée des tensions interethniques que l'on observe dans la société québécoise. D'abord, la population s'y est largement diversifiée, depuis quelques décennies, conséquence d'une immigration de plus en plus originaire du tiers monde (Asie, Afrique, Amérique latine et Caraïbes). Autre fait : c'est désormais à la communauté francophone que les nouvelles arrivantes et les nouveaux arrivants doivent s'intégrer, notamment par l'obligation faite à leurs enfants de fréquenter l'école française. Ces deux tendances se poursuivront dans les années à venir, l'immigration assurant une certaine stabilité démographique et les pays européens d'émigration étant devenus, à leur tour, terre d'accueil.

Par ailleurs, la crise économique avec son cortège de personnes exclues, en chômage ou vivant de l'aide sociale, n'est pas sans encourager la recherche de boucs émissaires que l'on dit «voleurs de jobs». Ces conditions sociales favorisent la montée du racisme comme le reconnaissent les auteurs du Rapport du comité d'intervention contre la violence raciste. [1]

Finalement, l'insécurité linguistique et l'ambiguité nationale sont propices au développement de réactions de rejet où se combinent souvent ethnocentrisme et racisme. Cette crainte de disparaître s'ancre profondément dans notre histoire, mais elle prend une signification particulière dans le cadre des débats entourant la question nationale. Les réactions virulentes à l'égard des revendications des autochtones, renforcées par la crise de l'été 1990, sont aussi à situer dans ce contexte.

La lutte au racisme ne se conçoit pas sans cette compréhension minimale des facteurs particuliers qui en justifient l'urgence. Cette lutte se fonde sur la croyance en une seule et même humanité qui s'exprime à travers des identités communautaires multiples regroupées dans des sociétés particulières. Cela exige que soit clairement défini le cadre de vie commun d'une société. À l'école, cela suppose que soient établies démocratiquement des règles de vie claires et précises concernant notamment la langue, les manifestations de racisme, les mécanismes de règlement de conflits, etc.

Heureusement, les différences culturelles ne sont pas immuables. Les élèves ne sont prisonniers ni de leurs préjugés, ni de leur culture; c'est là une conviction pédagogique fondamentale qui inspire la présente démarche éducative.

Les fiches qui suivent proposent des moyens d'améliorer la vie de l'école, et des projets d'activités à réaliser en classe avec les élèves. Un contact avec les réalités internationales pourra permettre de nouvelles perceptions des autres et donc favoriser un nouvel éclairage sur l'interdépendance entre les nations. On y trouvera différentes approches pédagogiques. Ainsi, par l'entremise de certaines situations, les élèves découvriront les effets de la discrimination sur l'individu. D'autres activités invitent à la réalisation de tâches communes dans un contexte d'égalité, une excellente façon de favoriser l'ouverture à l'autre.

Dans l'ensemble, les fiches sont structurées selon un modèle unique. Après une observation et une analyse de la réalité découlant d'une démarche pédagogique originale, on invite les élèves à poser des gestes concrets pour combattre le racisme. Afin de favoriser une meilleure compréhension internationale, à la fin de chaque chapitre du cahier, on trouvera reproduite une activité déjà proposée par d'autres organismes tels l'ACDI, l'Aide à l'enfance, la CEQ, etc.

Nous espérons que ce modeste outil pédagogique favorisera la création de climats d'ouverture et d'accueil dans les établissements scolaires et qu'il contribuera à y faire disparaître le racisme sous toutes ses formes.

Jocelyn Berthelot
Conseiller à la CEQ

---

[1] Voir *Violence et racisme au Québec*, rapport disponible à la Ligue des droits et libertés et à la Commission des droits de la personne du Québec.

1. MOI ET LES AUTRES

NOTIONS PRÉALABLES

Les définitions qui suivent présentent quelques uns des fondements sur lesquels s'appuient les activités proposées ici; il est fortement recommandé d'en prendre connaissance pour faciliter la clarification des notions utilisées dans cette section.

HÉTÉROPHOBIE, AUTRUISME ET RACISME PRIMAIRE [1]

Le rapport d'altérité naît avec la prise de conscience chez l'être humain du semblable et du différent : ce qui est différent, étranger à soi fait «naturellement» peur. Memmi appellera HÉTÉROPHOBIE «la peur et le refus terrifié et agressif de l'autre quel qu'il soit» (Vincent, 1986-1987) alors que Langaney parlera d'AUTRUISME pour décrire cette réaction universelle et animale, cette réaction normale de défense devant un prédateur. Pour ces auteurs, toutes les différences, qu'elles soient physiques, sexuelles, culturelles ou sociales, font peur. Toutefois, Vincent (1986-1987) rapporte que «lorsque la peur vient de la perception réelle ou imaginaire de différences physiques, Langaney considère qu'il s'agit d'un premier niveau de racisme ou d'un RACISME PRIMAIRE».

XÉNOPHOBIE ET XÉNOPHILIE [2]

Le terme «xénophobie» de même que son contraire «xénophilie» est né au début de XXe siècle (1906, selon le Robert). Il exprime les sentiments d'hostilité, de peur ou de sympathie envers les étrangers. Ces sentiments sont dirigés en particulier envers les étrangers qui vivent près de nous ou qui veulent venir s'établir ici. Par exemple, on aura des sentiments xénophobes envers les immigrants récents parce qu'ils peuvent entrer directement en compétition avec nous.

L'étranger fascine généralement lorsqu'il est loin, lorsqu'on n'a pas à partager avec lui son territoire et ses privilèges. On apprécie son art, sa culture matérielle, sa cuisine, son folklore, voire certaines de ses moeurs, mais lorsque ces choses sont à distance. Si ce même étranger devient un concitoyen, un voisin de quartier, un ami de son fils, il peut devenir indésirable.

À l'instar de l'ethnocentrisme, les phénomènes de xénophobie et xénophilie sont considérés comme universels. Toutefois leurs manifestations ne sont pas toujours présentes, ni constantes. La peur et la hantise de l'étranger surviennent lorsqu'on craint d'être délogé, d'être déclassé sur le plan économique, social, culturel, politique ou même territorial.

ETHNOCENTRISME [3]

Selon Barrette, Gaudet et Lemay, l'ethnocentrisme se définit comme étant «la loyauté ou la fidélité envers son groupe d'appartenance défini en termes d'ethnie, accompagnée d'un jugement négatif et dévalorisant des autres ethnies. L'ethnocentrisme juge les autres du seul point de vue des valeurs et des normes du groupe d'appartenance».

Face aux autres groupes culturels qui affichent des valeurs et des moeurs différentes, une communauté se situe en classifiant et en hiérarchisant les groupes de façon aléatoire, bien sûr. Ainsi, elle devient le centre de l'univers, la meilleure, le point de référence, alors que les autres, dans leurs valeurs et leurs comportements, sont jugés avec mépris et condescendance.

L'ethnocentrisme, autrement dit le fait d'être centré sur son ethnie, fait croire aux uns, par exemple, que leurs valeurs et leurs comportements culturels sont les meilleurs, les plus civilisés et les plus évolués. Par conséquent, ils auront tendance à juger les autres formes culturelles comme barbares, conservatrices ou arriérées. Certains diront même que tel groupe humain n'a pas de culture ou possède une culture primitive, enfantine ou incomplète. Par exemple, l'Occidental s'attribue facilement une supériorité sur beaucoup d'autres peuples en raison de son développement technologique. Il se croit plus «évolué». C'est oublier d'une part, que la technologie n'est pas le seul élément culturel et d'autre part, que le progrès et l'évolution ne sont pas synonymes.

Ainsi chaque groupe humain perçoit les Autres à travers des lunettes culturelles et les juge en fonction de ses points de référence, de sa moralité et de son contexte.

Plusieurs chercheurs semblent s'accorder sur le caractère universel de l'ethnocentrisme. Celui-ci est considéré comme un mécanisme nécessaire pour consolider une identité culturelle. Néanmoins, l'ethnocentrisme peut se manifester de différentes façons selon les époques et les contextes nationaux. C'est un phénomène qui, en dehors de certaines limites, peut conduire à des excès violents et destructeurs. Prenons l'exemple de l'ethnocide dont les Amérindiens habitant l'actuel Canada furent les victimes. D'abord considérés comme des païens par les Jésuites qui leur imposèrent leur religion, ils se virent interdire, par la Loi sur les Indiens de 1884, entre autres, la pratique du potlatch [4], une des bases des cultures amérindiennes de la côte nord-ouest. Le potlatch était considéré comme immoral et mercantile par les Européens de l'époque. Par cette interdiction, on court-circuitait le système politique et social de ces nations et on voulait les intégrer de force à la culture euro-canadienne de l'époque.

---

(1) Sylvie Loslier. «Le racisme : un rapport d'altérité», revue *Impressions*, no 11, décembre 1991, p. 6.
(2) *Idem*
(3) *Idem*
(4) Définition de potlatch : [mot amérindien] Ensemble de cérémonies marquées par des dons, que se font entre eux des groupes sociaux distincts, et qui témoignent, par leur nombre ou leur valeur, d'un comportement de rivalité symbolique entre ces groupes.

MOI ET LES AUTRES
APPRENONS À MIEUX NOUS CONNAÎTRE (1)

FICHE

1.1

CLIENTÈLES : PRÉSCOLAIRE - PRIMAIRE

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ:

Cette activité a pour but de sensibiliser les élèves à leurs ressemblances et différences, quelle que soit leur origine ethnique.

NOTE : cette activité (Observation de la réalité : MIROIR, DIS-MOI) nécessite un climat favorable. Nous faisons une mise en garde à l'enseignante ou l'enseignant au cas où il y aurait, par exemple, des personnes handicapées ou obèses dans la classe.

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

PRÉSCOLAIRE - 1re ANNÉE DU PRIMAIRE

1. Inviter les élèves à venir s'asseoir en formant un cercle. Le titre de cette amorce est alors présenté : MIROIR, DIS-MOI.

2. Demander aux élèves de parler de ce que le miroir reflète de chacune ou de chacun. En se référant ici au portrait extérieur de l'enfant, l'inviter à répondre aux éléments d'information suivants :
   - Comment sont tes cheveux? (La couleur, la longueur, s'ils sont droits ou frisés.)
   - Quelle est la couleur de ta peau? de tes yeux?
   - Quelle est ta grandeur? Ton poids?

3. Demander ensuite aux élèves de faire part d'un aspect de leur personnalité que le miroir ne peut pas montrer. (Exemples : Je n'aime pas les raisins, je suis en colère contre ma soeur, j'ai peur du chien du voisin, j'ai de la difficulté à bien tenir un crayon, j'aime le gâteau au chocolat.)

2e à 6e ANNÉE DU PRIMAIRE

1. Proposer aux élèves de compléter la fiche : JE TE PARLE DE MOI. (Voir annexe 1.1)

À l'aide de cette fiche, chaque élève effectue une analyse de son apparence, de ce qu'il aime et de ce qu'il n'aime pas, de ses qualités et ses défauts.

2. Lire les questions avec les élèves afin de s'assurer de leur compréhension et leur dire de prendre le temps de réfléchir avant de répondre. (Les enfants n'auront peut-être jamais essayé de s'analyser de cette manière.) Dire qu'il n'y a pas de «bonnes» ou «mauvaises» réponses.

3. Accorder suffisamment de temps aux élèves pour compléter le questionnaire et ne pas les laisser comparer leurs réponses à cette étape. Les jeunes peuvent apporter leur propre photo à coller sur cette page ou encore se dessiner.

Cet exercice vise à distinguer les attributs intérieurs et extérieurs d'une personne.

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

POUR TOUS LES NIVEAUX

Écrire au tableau les qualités proposées par la fiche et inviter les élèves à écrire leur nom sous les qualités correspondant à leur choix. On pourra ainsi visualiser les différences et les ressemblances.

PRÉSCOLAIRE - 1re ANNÉE DU PRIMAIRE

Suite à l'échange verbal, discuter en groupe des questions suivantes :

- Peut-on connaître les qualités intérieures d'une personne en la regardant?
- Est-ce que l'on peut savoir si elle a les mêmes goûts que soi?
- Est-ce qu'on peut découvrir deux choses qu'elle aime ou n'aime pas?

2e à 6e ANNÉE DU PRIMAIRE

Faire remarquer aux élèves que la fiche regroupe les questions en deux catégories ayant pour titres : «MON PORTRAIT EXTÉRIEUR» et «MON PORTRAIT INTÉRIEUR». Discuter de ces titres à l'aide des questions suivantes :

- En quoi ces deux types d'information diffèrent-ils?
- Imagine que quelqu'un te rencontre pour la première fois :
  - Est-ce que cette personne est capable de décrire ton portrait extérieur?
  - Peut-elle décrire ton portrait intérieur? Tes qualités intérieures?
- Si vous deviez choisir une présidente ou un président de classe, serait-il plus important de considérer son apparence extérieure ou ses qualités intérieures? Pourquoi?
- Si quelqu'un veut se lier d'amitié avec toi, est-ce qu'il devra accorder plus d'importance à ton apparence extérieure ou à tes qualités intérieures? Pourquoi?
- Est-ce que c'est souhaitable de classer les gens en fonction de leur portrait extérieur?

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

PRÉSCOLAIRE - 1re ANNÉE DU PRIMAIRE

Deux nouveaux élèves arrivent dans la classe demain. Il y aura un petit garçon qui vient d'Haïti. Il a cinq (ou sept) ans. Il a la peau noire, les cheveux foncés et frisés. Il ne parle pas beaucoup le français et il s'appelle Dieudonné. Il y aura aussi une petite fille qui vient de la Syrie et qui s'appelle Dalhal. Elle a la peau brune et porte un voile sur la tête qu'on appelle tchador. Elle a aussi cinq (ou sept) ans. Ces nouveaux élèves auront peut-être peur en arrivant ici; certains membres de la classe pourraient même se sentir étonnés ou effrayés par la venue des deux nouveaux...

1. Inviter les élèves à échanger sur les points suivants :
   - Que va-t-on faire avec «les nouveaux» qui arrivent demain?
   - Qui pourrait expliquer ce qu'est la peur?
   - Va-t-on parler à ces nouveaux élèves ou éviter de leur parler?
   - Va-t-on jouer avec eux ou les laisser seuls?
   - Qu'est-ce que tu voudrais qu'on fasse si c'était toi le nouveau? la nouvelle?

2e à 6e ANNÉE DU PRIMAIRE

1. Lire le texte suivant aux élèves :

En début d'année, une enseignante de 5e propose l'organisation d'une pièce de théâtre. Deux jeunes Québécois de souche, qui ont fait une belle performance l'an passé, sont invités à donner des notions de base en théâtre à trois élèves d'origine chilienne et deux élèves d'origine haïtienne qui sont nouveaux dans l'école cette année. Mais ces deux Québécois de souche refusent en invoquant différents prétextes : pas le temps, autre chose à faire, etc.

2. Effectuer un retour sur le texte à l'aide des questions suivantes :

   - Selon vous, pourquoi réagissent-ils de cette façon?
   - Ont-ils tort ou raison d'utiliser des prétextes? Comment pourrait-on appeler cette réaction?
   - Comment dénoncer cette situation? Que faire pour l'éviter?
   - De quelle façon pourrions-nous modifier cette situation?

---

(1) Source : Vivien Bowers et Diane Swanson. *More than Meets the Eye. A Teacher's Guide - Student Book. For Alternatives to Racism*, Pacific Educational Press, Faculty of Education, University of British Colombia, 1989, 58 p. et 45 p.

- RÉFÉRENCE AUDIO-VISUELLE : ONF, *Balablok*

- RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES EN REGARD DE LA PERSPECTIVE MONDIALE :

a) TREMBLAY, Hélène, *Familles du monde. La vie au tournant du XXe siècle*, *Les Amériques : 302 p., *L'Asie de l'est et du sud, le Pacifique : 282 p., Ed. Robert Laffont. (voir fiche reproduite à l.4)

b) ACDI, Editions Jeunesse, *Les familles du monde*, fiches d'activités

c) Théâtre de participation du POT AUX ROSES, *Menu du jour : intolérance*

ANNEXE 1.1

JE TE PARLE DE MOI

Mon nom est .....
J'ai actuellement ans.
Mon anniversaire est le .....
Mon signe astrologique est .....

MON PORTRAIT EXTÉRIEUR

Mes cheveux sont de couleur .....
et ils sont longs, droits, courts, vagues, frisés. (Encercle le ou les bons mots.)
Mes yeux sont de couleur .....
Ma peau est de couleur .....
Mes pieds sont de ..... cm de longueur.
Ma grandeur est de ..... cm
Je parle facilement le français : OUI ou NON (Encercle le bon mot.)

MON PORTRAIT INTÉRIEUR

Les attitudes ou qualités qui me décrivent le mieux (Encercle ce qui te décrit.)

SERVIABILITÉ - JOIE - COLÈRE - TRANQUILLITÉ - GÊNE - HUMOUR - HABILETÉ - PRUDENCE AMABILITÉ - IRRITABILITÉ - SENSIBILITÉ ORDRE - RESPONSABILITÉ - ACTION

PARESSE - JALOUSIE - DÉSORDRE - TRISTESSE - SOLITUDE - RÊVE - RÉFLEXION

Mon plat préféré est .....
Ma matière préférée à l'école est .....

DEUX CHOSES QUE J'AIME : .....
.....

DEUX CHOSES QUE JE N'AIME PAS : .....

DEUX TALENTS QUE J'AI DÉVELOPPÉS EN DEHORS DE L'ÉCOLE : .....
.....

(Exemples: jouer du piano, réparer les grille-pains brisés, surveiller les bébés, nager, quelque chose que tu sais faire et que tout le monde ne fait pas.)

DEUX CHOSES QUE JE NE FAIS PAS BIEN : .....
.....

CE QUE JE VEUX FAIRE OU DEVENIR PLUS TARD : .....
.....

MOI ET LES AUTRES
MA VISION DES AUTRES

FICHE

1.2

CLIENTÈLE : 2e CYCLE DU SECONDAIRE

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ:

Souvent les jeunes ont tendance à généraliser les comportements et cette activité vise à les sensibiliser aux différences et à les leur faire apprivoiser.

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

Distribuer aux élèves un questionnaire (voir annexe 1.2) qui les invitera à transmettre leurs premières réflexions devant les nouveaux groupes culturels qu'ils sont appelés à rencontrer et à côtoyer. Effectuer ensuite une mise en commun de ce qui a été écrit.

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

À la suite à cette mise en commun, écrire au tableau les titres RESSEMBLANCES et DIFFERENCES afin de faire réfléchir les élèves plus à fond sur les réponses fournies dans le précédent questionnaire.

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

«Les différences entre les personnes ou les groupes sont nombreuses, variées. Que ce soit par exemple une personne de sexe différent, une personne obèse, une personne handicapée, (...) une personne d'origine indienne, toute différence dérange! Toute différence confronte et menace notre identité comme personne et comme groupe.

C'est par une attitude d'ouverture à l'autre, de tolérance, de compréhension que nous verrons l'enrichissement qu'apporte la différence entre les personnes et les peuples et que nous mettrons en évidence la ressemblance qui nous réunit [1].»

On pourrait demander aux élèves d'identifier dans l'actualité un événement duquel se dégage une attitude positive ou négative en regard de la tolérance, de l'ouverture à l'autre, de la compréhension.

Par le biais d'une lettre d'opinion envoyée aux journaux locaux ou publiée dans le journal de l'école, les participantes et les participants pourraient, selon le cas, publiciser l'attitude positive ou dénoncer l'attitude négative identifiée à l'étape précédente.

---

(1) *Dossier CEQ-PAIX. DÉCLARER LA PAIX, RÉCLAMER NOS DROITS*, FICHE 7
RÉFÉRENCE AUDIO-VISUELLE : ONF, *Xénofolies*
RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES EN REGARD DE LA PERSPECTIVE MONDIALE : ONF, Vidéos : *L'invincible (Mali-Afrique)* [16 min. 2 sec.] et *Céline au Mali* [18 min. 12 sec.]

ANNEXE 1.2 MES PREMIÈRES RÉFLEXIONS

1. Quelles images, quelles impressions me viennent à l'esprit quand je pense à un autre groupe ethnique?

2. Qu'est-ce que je pense de ces personnes?

3. Quelles qualités je leur reconnais?

4. Quels défauts je leur reconnais?

5. Qu'est-ce que j'aime de ces personnes?

6. Qu'est-ce qui me choque chez ces personnes?

7. Qu'est-ce que je ressens quand je les vois regroupées entre elles?

8. Qu'est-ce qui pourrait m'empêcher d'aller leur parler ou d'aller les voir?

9. Si je voulais aller leur parler ou aller les voir, quels changements faciliteraient un rapprochement?

VIVRE ENSEMBLE NOTRE AVENIR

MOI ET LES AUTRES
QU'EST-CE QUE TU DÉMÉNAGES? (1)

60 minutes

FICHE

1.3

CLIENTÈLES : PRÉSCOLAIRE - PRIMAIRE

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ :

Cette activité a pour but de faire prendre conscience aux élèves des manifestations de l'ethnocentrisme.

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

NOTE : pour cette partie, procéder de la façon suivante :

- Préscolaire : effectuer un échange oral;
- 1er cycle du primaire : écrire les réponses au tableau;
- 2e cycle du primaire : les élèves inscrivent dans deux colonnes distinctes : BAGAGES par bateau - BAGAGES dans la tête et dans le coeur. Chaque élève y écrira ensuite ce qu'il entend déménager.

1. Présenter aux élèves la situation suivante (ou l'adapter à sa clientèle) : «Ton père ou ta mère a un nouvel emploi. Toute la famille s'en va en Afrique dès l'été prochain. Vous ferez le voyage en avion mais ta famille a le droit d'envoyer une tonne de bagages par bateau. Qu'est-ce que tu voudrais apporter dans ces bagages?» (Voir la note ci-haut.)

2. Poursuivre la réflexion en disant aux participantes et participants :

«On ne peut pas tout transporter dans nos bagages. Qu'est-ce que tu aimes beaucoup faire ici et que tu voudrais continuer à faire en Afrique? (Ex. : langue, fêtes, traditions, religion, chansons, souvenirs, etc.)» (Voir la note ci-haut.)

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

1. Après avoir eu un échange oral sur le contenu des bagages, pour le préscolaire et le 1er cycle du primaire, on passe au no 2.

   Préalable pour le 2e cycle du primaire : mise en commun de ce qui a été écrit. Les élèves écrivent à tour de rôle au tableau.

2. Inviter les élèves à préciser les motifs de leur choix et inscrire leurs réponses au tableau. Faire préciser s'il est nécessaire d'apporter ces bagages. On doit faire prendre conscience qu'on veut apporter toutes ces choses matérielles, valeurs et comportements parce qu'on est convaincu que c'est ce qu'il y a de «meilleur» et qu'en plus, on craint de ne pas les retrouver en Afrique.

3. Activité orale pour tous les niveaux : faire poursuivre le voyage en demandant : «À ton arrivée, comment aimerais-tu que l'on t'accueille?»

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

Depuis plusieurs années, le Québec accueille un grand nombre d'immigrantes et immigrants. Ces personnes arrivent avec leurs coutumes, leurs traditions et leur langue. Souvent elles apportent des bagages bien différents des nôtres.

Demander aux élèves :

- Comment accueillerais-tu un nouvel élève?
- Selon toi, qu'apporte l'immigrante ou l'immigrant dans ses bagages? Dans sa tête? Dans son coeur?

PRÉSCOLAIRE, 1er CYCLE DU PRIMAIRE: Échange oral.

2e CYCLE DU PRIMAIRE : Travail écrit.

---

1) SOURCE : *Teacher's Guide to New Friends*

RÉFÉRENCES AUDIO-VISUELLES : 1. RADIO-QUÉBEC, *Les nouveaux mondes, les pays*. 2. ACDI, *Comprendre l'Afrique* et *Aventure africaine*.

RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES EN REGARD DE LA PERSPECTIVE MONDIALE

a) ACDI, Éd. Jeunesse, Revue *Aujourd'hui quelque part* (Abonnement gratuit). Trois numéros thématiques paraissent à chaque année.

b) HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS-UNIES POUR LES RÉFUGIÉS. *Enfants réfugiés du monde. Et si c'était toi?*

MOI ET LES AUTRES
LES MODES DE VIE: EST-CE QUE J'AIMERAIS VIVRE AU __ ? (1)

FICHE

1.4

CLIENTÈLE : SECONDAIRE

DURÉE :

60 minutes de préparation
60 minutes d'entrevue

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ :

Saisir les ressemblances et les différences entre divers modes de vie. Se familiariser avec les conditions de vie des autres.

MATÉRIEL REQUIS :

Texte : Familles du monde
Au besoin, documents connexes
Papier et crayons.

PRÉALABLE :

Connaître les critères requis pour préparer efficacement une entrevue.

EXPLOITATION SUGGÉRÉE :

L'éducateur divise le groupe en équipe de deux. Il assigne une famille du livre [2] à chaque équipe et demande à l'un des membres d'être l'interviewer et l'autre l'interviewé.

L'interviewer représente un Canadien qui connaît très peu la vie au __. Il doit rédiger une liste de questions à poser sur la vie de ce pays.

La personne interviewée représente la personne de la famille qui a été assignée par l'équipe. Par exemple, elle peut être le fils, la mère ou le père. C'est à la personne interviewée de se documenter sur le mode de vie de cette famille afin d'être prête à répondre aux questions.

L'entrevue est présentée au groupe qui prend des notes sur les sujets traités. Une discussion suit la présentation.

---

(1) FICHE TIRÉE DU DOCUMENT PRODUIT PAR L'ACDI, *Les familles du monde*, Les Amériques fiches d'activités, p. 40.

(2) TREMBLAY, Hélène. *Familles du monde*, ACDI.

2. LES PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES

NOTIONS PRÉALABLES :

Les définitions qui suivent présentent quelques-uns des fondements sur lesquels s'appuient les activités proposées ici; il est fortement recommandé d'en prendre connaissance pour faciliter la clarification des notions utilisées dans cette section.

PRÉJUGÉ [1]

Un préjugé est une opinion préconçue, un parti pris avant d'avoir examiné toutes les données. Les préjugés ne sont pas nécessairement mauvais. Ils sont même quelquefois nécessaires, surtout en cas d'urgence lorsqu'il s'agit d'agir rapidement. On peut aussi avoir des préjugés positifs; vous pouvez, par exemple, décider que vous aimez quelqu'un ou quelque chose sans bien les connaître. Un préjugé n'est mauvais que s'il implique certains critères. Le premier de ces critères est un MANQUE DE LOGIQUE. Une personne qui tire de mauvaises conclusions des données disponibles ou qui tire ses conclusions sans examiner les données peut être accusée d'avoir des préjugés. Une décision devient un mauvais préjugé lorsqu'elle porte PRÉJUDICE AUX DROITS D'AUTRUI. Une personne qui déciderait qu'elle n'aime pas les huîtres simplement à cause de leur apparence porterait un jugement illogique mais qui ne ferait de mal à personne. Quand, par contre, nous jugeons un candidat politique à son automobile, à son origine raciale ou au quartier qu'il habite, et non pas à ses idées et à ses qualités de leadership, nous ne lui rendons pas justice ainsi qu'au public qu'il veut servir. Et, pour finir, un préjugé devient mauvais lorsqu'il implique un REFUS DE CHANGEMENT OU UNE INCAPACITÉ DE CHANGER. L'entêtement constitue une des principales caractéristiques d'une personne coupable de parti pris. Toute personne qui refuse de réexaminer les faits ou de tenir compte de nouvelles données est coupable de parti pris. On peut prendre des décisions illogiques, des décisions qui aliènent les droits des autres, mais tant qu'on est prêt à les reconsidérer et à changer d'avis, on ne peut être accusé d'avoir des préjugés. Ces trois caractéristiques sont donc essentielles lorsqu'on parle de préjugé racial, de préjugé de classe, de préjugé religieux ou politique... Les préjugés représentent un problème social sérieux. Ils méritent donc une évaluation sérieuse. Nous héritons de nos préjugés de la même manière que nous héritons d'une culture ou d'un mode de vie. Toutes ces choses sont généralement bien ancrées dans notre vie dès avant l'adolescence. S'attaquer aux préjugés de quelqu'un c'est donc s'attaquer à son être tout entier. Il n'est même pas possible de lui expliquer que son jugement est erroné parce qu'il n'a pas conscience d'avoir des préjugés; il s'est généralement donné tout un système pour justifier son attitude. Pour guérir une personne de ses préjugés, il faut s'attaquer à sa personne même et non à ses jugements. Il lui faut comprendre ce qu'est un préjugé, savoir de quelle façon elle l'a acquis et reconnaître que c'est une déformation. Le premier pas consiste à admettre que nous avons peut-être des préjugés. C'est ainsi qu'on acquiert l'attitude nécessaire à un bon examen de conscience face aux préjugés.

STÉRÉOTYPE [2]

Le système de classification et de référence dans lequel un individu a été élevé contribue à la formation de son identité culturelle. Ce même système crée des généralisations auxquelles personne n'échappe. Ainsi nous appréhendons les réalités à partir de généralisations que nous avons apprises de notre groupe. C'est ce que l'on nomme des stéréotypes.

Le stéréotype peut être perçu comme une simplification et aussi une étroitesse d'esprit, une manière de réagir vis-à-vis d'un autre groupe, apprise au sein du groupe culturel. Cette image simplifiée et figée d'un groupe ne tient pas compte de la diversité à l'intérieur de celui-ci. D'une part, nous fonctionnons avec des stéréotypes et, d'autre part, nous devons constamment nous en méfier parce qu'ils nous font oublier toutes les exceptions. De plus, il faut les remettre régulièrement en question parce que ces stéréotypes sont à l'origine des préjugés.

Ainsi, le stéréotype est une opinion toute faite qu'on applique indistinctement à tous les membres d'un groupe. On connaît les stéréotypes sexistes: les filles sont douces et intuitives; les garçons sont agressifs et rationnels. On en fait des préjugés quand on applique ces jugements à tous les individus de même sexe, indépendamment de leurs différences personnelles. Il existe aussi des stéréotypes culturels. Tel groupe est paresseux, voleur ou intelligent. Ces jugements sont portés sur tous les individus du groupe, indépendamment de leurs différences personnelles. Le stéréotype est une idée que l'on se fait à partir de sa propre expérience concernant certains individus et qu'on généralise à tout le groupe.

Toute généralisation s'accompagne d'un système de valeurs. En effet, tout stéréotype est assorti à un préjugé.

---

[1] Ce texte a été publié par la CDPQ dans son document : *Le 10 décembre, tous ensemble*, 1980. Source : *Déclarer la paix, Réclamer nos droits*, CEQ, septembre 1988.

[2] MEQ, *L'Éducation interculturelle*, cahier no 1, «Les rapports d'altérité : Nous et les autres... les autres... les autres...», pp. 60-61.

LES PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES
QU'EST-CE QUI SE CACHE LÀ-DEDANS? (1)

FICHE

2.1

CLIENTÈLES : PRÉSCOLAIRE - PRIMAIRE - 1ER CYCLE DU SECONDAIRE

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ:

Cette activité vise à sensibiliser les élèves aux erreurs que nous pouvons faire en portant des jugements sans connaissance véritable ou en se fiant aux apparences.

MATÉRIEL

- Entre 3 et 6 différentes sortes de nourriture en conserve. Les boîtes de conserve doivent être plus ou moins du même format (de cette façon, on peut s'y tromper facilement). Chaque série de conserve doit être numérotée de 1 à 6 et les étiquettes doivent être enlevées. (L'enseignante ou l'enseignant doit noter laquelle est laquelle.)

NOTE : chaque série de conserve doit être colorée, identifiée et codifiée.

- Feuilles mobiles ou feuilles brouillons.

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

1. Diviser les élèves en petits groupes (3 à 6).

2. Donner une série de boîtes à chacun des groupes et annoncer la tâche :

   a) Dresser une liste des similitudes et des différences entre les boîtes de conserve;
   b) Essayer d'en deviner le contenu;
   c) Rapporter à la classe les similitudes et les différences observées;
   d) Faire inscrire au tableau par un membre de chaque groupe la liste des contenus.

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

1. Inviter les élèves à répondre aux questions suivantes :

   - Pouvais-tu deviner le contenu des boîtes de conserve à partir de leur apparence extérieure?
   - Même si tu as réussi à deviner un contenu, crois-tu que tu pourrais le faire une deuxième et une troisième fois?
   - Comment as-tu pu deviner le contenu des boîtes de conserve?
   - Jusqu'à quel point t'es-tu trompé?

2. Expliquer aux participantes et participants que les gens font souvent des prédictions sur d'autres personnes de la même façon que cela a été fait avec les boîtes de conserve. Inviter les élèves à donner des exemples de commentaires discriminatoires «racistes». À partir de cette expérience, que peut-on dire sur ce genre de prédictions?

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

Interroger les élèves à l'aide du questionnement suivant :

À l'avenir, que pourrais-tu faire pour surmonter tes premières impressions lorsque tu rencontres une personne pour la première fois? un nouvel élève? une suppléante ou un suppléant? de nouveaux voisins?

VARIANTE POUR LE PRÉSCOLAIRE ET LE 1er CYCLE DU PRIMAIRE :

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

1. Présenter aux élèves deux boîtes préparées à l'avance. L'une de ces boîtes est très bien enveloppée et contient une chose sans importance ou de peu de valeur comme par exemple une vieille revue sans intérêt, un petit jouet plutôt usé ou encore des petits pois, bref rien d'intéressant pour un enfant de cet âge. L'important est que ce colis ait belle apparence. L'autre boîte est une vieille boîte, de mauvaise apparence mais qui contient un objet de plus grande valeur pour l'enfant...

2. Demander alors aux élèves quelle est leur boîte préférée. Aimeraient-ils savoir ce qu'il y a à l'intérieur de la première boîte? de la deuxième boîte? QUI CHOISIT QUOI? et POURQUOI?

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

Lorsque les boîtes ont été ouvertes, inviter les élèves à réfléchir sur l'objectif de la situation, à savoir que les apparences sont souvent trompeuses.

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

Amorcer une discussion sur le thème suivant : Comment éviter de refaire cette même erreur envers une personne inconnue?

---

(1) LE COMITÉ DES DROITS HUMAINS, L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS PROTESTANTS. *PRÉJUGÉS ET RÉALITÉS, LES STÉRÉOTYPES*, STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT, Dollard-des-Ormeaux, Québec, pp. 9-10.

RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES EN REGARD DE LA PERSPECTIVE MONDIALE :

ACDI: Editions Jeunesse, Vidéos : *Aventure africaine* et *Comprendre l'Afrique* (livres et fiches d'activités disponibles)

LES PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES
LES LUNETTES «FOFOLLES» (1)

FICHE

2.2

CLIENTÈLES : PRÉSCOLAIRE 1ER CYCLE DU PRIMAIRE

60 à 90 minutes

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ:

Cette activité vise à faire reconnaître aux élèves que la société se compose de personnes issues de plusieurs cultures.

PRÉALABLE: CONSTRUCTION DE L'OUTIL

MATÉRIEL : des morceaux de carton rigide, du papier cellophane de couleur rouge, vert, bleu, jaune, etc., de la colle et des ciseaux.

Demander aux enfants de tracer les lunettes en suivant le patron (voir annexe 2.2). Il est aussi possible d'effectuer cette opération pour les enfants avant le début de la période. Les enfants décorent les lunettes avec les crayons, les découpent et collent des carrés de cellophane de couleur à l'intérieur du cadre des lunettes.

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

1. Sans se servir des lunettes, demander aux enfants de regarder une amie ou un ami et de décrire les sentiments positifs ressentis (par exemple, pourquoi ils l'aiment). Les aider, s'il y a lieu, en suggérant différentes caractéristiques comme l'amabilité, le sourire, le partage, etc.

2. Amorcer une discussion ayant pour objet le thème suivant :

   «On choisit ses camarades pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils représentent.»

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

3. Demander aux enfants de mettre leurs lunettes «fofolles» et les interroger :

   - Quel changement observes-tu chez les personnes que tu regardes? (Réponse attendue : la personne a pris la couleur du cellophane.)
   - Est-ce que tes sentiments pour cette personne ont changé parce qu'elle a changé de couleur?

4. En parlant avec les élèves, souligner le fait que la couleur ne devrait pas influencer nos sentiments envers une autre personne; que la couleur des cheveux, des yeux, de la peau, des vêtements, d'une personne ne représentent qu'une partie de son apparence (l'enveloppe extérieure d'une personne).

5. Insister sur le fait qu'une couleur n'est pas meilleure qu'une autre; que la couleur de l'enveloppe extérieure d'une personne ne représente pas nécessairement l'intérieur de cette dernière.

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

6. Proposer aux enfants de réfléchir sur ce qu'ils pourraient faire si un de leurs amis ne veut pas jouer avec la nouvelle petite voisine parce que sa peau est d'une couleur différente... parce qu'elle vient d'un autre pays ou qu'elle est Amérindienne... Insister auprès des enfants sur l'importance de fonder leur opinion sur l'essence même d'une personne plutôt que sur son apparence, la couleur de sa peau, ou tout autre critère physique.

---

[1] LE COMITÉ DES DROITS HUMAINS, L'ASSOCIATION PROVINCIALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS PROTESTANTS. *PRÉJUGÉS ET RÉALITÉS, LES STÉRÉOTYPES*. STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT, Dollard-des-Ormeaux, Québec, pp. 9-10.

RÉFÉRENCE AUDIO-VISUELLE : RADIO-QUÉBEC, *Les nouveaux mondes, les couleurs*.

RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES EN REGARD DE LA PERSPECTIVE MONDIALE :

ACDI : Éditions Jeunesse, *Un dessin pour Tara* et *Le voyage de Benjamin*, fiches d'activités, (voir fiche reproduite à 2.6).

ANNEXE 2.2

PATRON POUR LES LUNETTES «FOFOLLES»
***Ce format convient très bien aux enfants de maternelle.**

VIVRE ENSEMBLE NOTRE AVENIR

LES PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES
MON NOUVEAU GROUPE-CLASSE (1)

60 minutes

FICHE

2.3

CLIENTÈLE : 2e CYCLE DU PRIMAIRE

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ:

Cette activité vise à faire prendre conscience à l'élève des préjugés qui l'habitent et à en trouver l'origine. Ces préjugés peuvent avoir une influence sur ses comportements, aux plans relationnel et émotif.

PRÉALABLE : voir l'activité 2.1 VARIANTE POUR LE PRÉSCOLAIRE ET LE PRIMAIRE.

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

1. Présenter aux élèves la situation suivante :

   «Tu viens de déménager. Qu'est-ce qui t'intéressait dans ton ancienne école et que tu aimerais retrouver ici?

2. Distribuer la feuille de travail. (voir annexe 2.3)

3. Lire les énoncés de la situation et expliquer ensuite la tâche à accomplir:

   a) Tu dois lire attentivement la description de chaque élève.
   b) Tu indiques dans la colonne OPINION si tu veux avoir de bonnes relations avec chacune et chacun en écrivant l'une des expressions suivantes: OUI, NON, PEUT-ÊTRE, JE NE SAIS PAS.
   c) Tu écris la raison qui justifie ton opinion.

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

En plénière, faire une mise en commun des différentes raisons évoquées.

- Sur quoi te bases-tu pour donner ces réponses?
- Est-ce que ce sont des raisons valables?

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

1. Lire et expliciter la réflexion suivante:

   «Tous et toutes, nous avons des autres des images stéréotypées liées à certaines caractéristiques. Elles nous ont été transmises par notre culture et notre éducation. La plupart du temps, nous n'en sommes même pas conscients, tellement elles font partie de nous.

Ces stéréotypes forment un écran entre les autres et nous. Nous nous en servons pour juger d'avance, pour prédire les comportements. C'est ce qu'on appelle avoir des préjugés.

Tous et toutes, nous devons reconnaître ces stéréotypes et les préjugés qu'ils entraînent. Nous devons en prendre conscience et les combattre puisqu'à notre insu, ils suscitent en nous des comportements discriminatoires et sont une cause de discrimination [1]. »

2. Terminer l'activité en posant les questions suivantes :

- Est-ce que des informations, telles que celles que tu viens de recevoir, te suffiraient pour choisir tes amis?
- Que faudrait-il connaître encore?

---

(1) SOURCE : Constance Leduc et Robert DeMassy. *Pour mieux vivre ensemble*. Commission des droits de la personne. Éd. Modulo. 154 pages.

RÉFÉRENCE AUDIO-VISUELLE : RADIO-QUÉBEC. *Les nouveaux mondes, les couleurs, les sentiments, les langues*.

RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRE EN REGARD DE LA PERSPECTIVE MONDIALE :

Carrefour International. Vidéo : *Yiri Kan (La voix du bois)*. (26 min.), avec activité pédagogique.

ANNEXE 2.3 MON NOUVEAU GROUPE-CLASSE

En lisant ces énoncés, écris si tu peux avoir de bonnes relations avec ces personnes et pourquoi.

OPINIONS : OUI, NON, PEUT-ÊTRE, JE NE SAIS PAS.

	OPINION (S)	RAISON (S)
1. Marie aime jouer à la poupée avec des enfants plus jeunes qu'elle.		
2. Michel joue toujours avec des filles.		
3. Sylvie veut devenir policière.		
4. Sylvain parle mieux que les autres.		
5. Rachel participe à des commerciaux pour la TV.		
6. Julie joue toujours avec des garçons.		
7. Jules étudie le ballet classique.		
8. Toutes les equipes de la classe sont formées de garçons et de filles.		
9. Tchen est asiatique; il parle difficilement le français.		
10. L'institutrice a la peau noire.		
11. Sara est toujours bien habillée; sa famille est riche.		
12. Lucie est très intelligente.		
13. Luc a une déficience physique; il a besoin d'appareil pour marcher.		

VIVRE ENSEMBLE NOTRE AVENIR

LES PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES
VRAI OU FAUX?

60 minutes

FICHE

2.4

CLIENTÈLES : PRIMAIRE, SECONDAIRE, FORMATION PROFESSIONNELLE, ÉDUCATION DES ADULTES ET PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ:

Cette activité vise à conscientiser les participantes et participants aux préjugés et stéréotypes.

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

1. Distribuer le questionnaire. (Voir annexe 2.4)

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

2. Procéder à une mise en commun des réponses. Indiquer au tableau le nombre de VRAI, FAUX et JE NE SAIS PAS pour chaque question.

3. DISCUSSION [1] : Faire justifier les réponses fournies au questionnaire. Amorcer un échange à l'aide des questions suivantes :

   - Pourquoi je connais peu l'autre?
   - D'où viennent mes perceptions? D'expériences? De lectures? D'idées toutes faites véhiculées dans mon milieu?

On devrait ici conclure que toute généralisation est relative aux perceptions, aux expériences de chacune et de chacun et qu'on ne peut attribuer un trait de caractère à tous les membres d'un groupe, quel qu'il soit.

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

4. Demander aux élèves :

   - Que pouvons-nous faire pour améliorer notre perception de l'autre?
   - A-t-on des actions à suggérer?
   - Quels changements sont nécessaires pour arriver à modifier nos attitudes, nos perceptions et nos comportements?

Variante : former cinq équipes, assigner cinq questions par équipe et demander à chacune de les reformuler en affirmations vraies.

Ex. : Les canadiennes et les canadiens aiment le hockey?
MA SOEUR ET MON ONCLE ARMAND AIMENT LE HOCKEY.

---

(1) Source du questionnement : André Jacob. *Le racisme au quotidien*, Ed. Cidihca, Montréal, 1991, 212 p.
RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRE EN REGARD DE LA PERSPECTIVE MONDIALE
ACDI: Éditions Jeunesse, *Esquisse de pays* avec photos couleurs sur les pays suivants: Amérique Centrale, Antilles orientales, Botswana, Brésil, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Haïti, Mali, Mexique, Pérou. (Dépliants d'information)

ANNEXE 2.4
VRAI OU FAUX

1. Les Canadiennes et les Canadiens aiment le hockey.
2. Les personnes âgées détestent le rock.
3. Les serpents vénéneux sont immunisés contre leur propre poison.
4. Les Italiennes et les Italiens aiment la pizza.
5. Les Amérindiennes et les Amérindiens ne sont pas faits pour l'école.
6. Les singes peuvent se balancer d'un arbre à l'autre avec leur queue.
7. Les garçons sont forts.
8. Les Canadiennes et les Canadiens vivent au Canada.
9. Les requins vivent dans l'océan.
10. Les oiseaux volent.
11. Les latinos sont «machos».
12. Les bébés sucent leur pouce.
13. Les membres de la communauté inuit vivent dans des igloos.
14. Les membres de la communauté noire sont de bons athlètes.
15. Les blondes ont plus de plaisir.
16. Les chiens jappent.
17. Les personnes arabes se promènent à dos de chameau.
18. Les filles aiment jouer à la poupée.
19. Les Japonaises et les Japonais ne sont pas grands.
20. Les Allemandes et les Allemands sont des gens très organisés.
21. Les hommes sont plus grands que les femmes.
22. Les piqûres d'araignées ont du poison.
23. Les hommes des Indes portent des turbans.
24. Les Népalaises et les Népalais consomment de la drogue.
25. Les Haïtiennes et les Haïtiens parlent français.

LES PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES SEMBLABLES OU DIFFÉRENTS? (1)

FICHE

2.5

CLIENTÈLES : SECONDAIRE, FORMATION PROFESSIONNELLE, ÉDUCATION DES ADULTES ET PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ :

Cette activité vise à faire prendre conscience aux participantes et participants des préjugés les plus répandus qui accentuent les différences entre les communautés culturelles et empêchent de reconnaître nos ressemblances.

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

1. Proposer aux participantes et participants de répondre à la question suivante :
   - A quel groupe ethnique s'adressent généralement les opinions culturelles suivantes? (Voir annexe 2.5)

2. Au tableau, établir avec l'aide des réponses des participantes et participants, la liste des clichés ou préjugés les plus répandus se rapportant aux communautés culturelles ainsi qu'à notre propre communauté.

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

3. Laisser les participantes et participants discuter du résultat et les inviter à tirer leurs conclusions.

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

Tous les membres d'un groupe ethnique ne sont pas semblables même si certains de ses représentants peuvent partager des ressemblances.

Les différences entre les personnes ou les groupes sont nombreuses, variées. Que ce soit par exemple une personne de sexe différent, une personne obèse, une personne handicapée (...), une personne d'origine indienne, toute différence dérange! Toute différence confronte et menace notre identité comme personne et comme groupe. C'est par une attitude d'ouverture à l'autre, de tolérance, de compréhension que nous verrons l'enrichissement qu'apporte la différence entre les personnes et les peuples et que nous mettrons en évidence la ressemblance qui nous réunit.

VARIANTE : Demander aux participantes et participants d'identifier des comportements ou des façons de faire (ex. : projets communs, rencontres, échanges ...) pour en arriver à prioriser les ressemblances.

SOURCE : Gilles Therrien et Lyne Savoie. *Jeu : Le Pont*, Commission scolaire Jérôme-Le Royer, février 1991. Activité adaptée par le groupe de travail.

RÉFÉRENCES AUDIO-VISUELLES

1. ONF. *Xénofolies*.
2. UQAM. *Pour adultes : Les 5 peurs de l'immigration* et *Ô Quelle histoire*.

RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRE EN REGARD DE LA PERSPECTIVE MONDIALE

Radio-Québec. Vidéo. Sommet du Québec, *Franc-Parler*. Deuxième conférence des chefs d'États et des gouvernements ayant en commun l'usage du français.

ANNEXE 2.5 SEMBLABLES OU DIFFÉRENTS?

À QUEL GROUPE ETHNIQUE S'ADRESSENT GÉNÉRALEMENT LES OPINIONS CULTURELLES SUIVANTES?

CHOIX DE RÉPONSES

A. Les Québécoises et les Québécois sont :
B. Les Haïtiennes et les Haïtiens sont :
C. Les Latinos-Américaines et les Latino-Américains sont :
D. Les Asiatiques sont :
E. Les Arabes sont :
F. Les Européennes et les Européens sont :

Encerclez la réponse qui complète la phrase:

1. Froids ..... A B C D E F
2. Malpropres ..... A B C D E F
3. Voleurs ..... A B C D E F
4. Xénophobes ..... A B C D E F
5. Buveurs de bière ..... A B C D E F
6. Machos ..... A B C D E F
7. Racistes ..... A B C D E F
8. Peureux ..... A B C D E F
9. Libertins ..... A B C D E F
10. Malhonnêtes ..... A B C D E F
11. Peu respectueux ..... A B C D E F
12. Peu engagés politiquement ..... A B C D E F
13. Accueillants ..... A B C D E F
14. Chaleureux ..... A B C D E F
15. Travaillants ..... A B C D E F
16. Violents ..... A B C D E F
17. Matérialistes ..... A B C D E F
18. Spirituels ..... A B C D E F
19. Nonchalants ..... A B C D E F
20. Paresseux ..... A B C D E F

VIVRE ENSEMBLE NOTRE AVENIR

LES PRÉJUGÉS ET LES STÉRÉOTYPES
UN DESSIN A CONSTRUIRE (1)

FICHE

2.6

CLIENTÈLES : PRÉSCOLAIRE, 1ER CYCLE DU PRIMAIRE

Variable

TÂCHE :

Reconstituer, à l'aide de dessins, l'histoire lue par l'enseignante ou l'enseignant (annexe 2.6).

HABILETÉS SOCIALES À DÉVELOPPER :

Nommer l'ami par son nom et regarder lorsqu'il nous parle.

MATÉRIEL : 20 cartons de couleur (4 couleurs différentes) - 5 cartons par couleur.

DÉMARCHE :

1- Formation de 5 équipes de base regroupant chacune 4 enfants;

2- Chaque enfant de l'équipe de base choisit un carton de couleur différente.

3- Formation des équipes de couleur : Les cinq (5) enfants ayant choisi un carton de la même couleur se regroupent ensemble.

4- L'enseignante ou l'enseignant lit une des 4 parties à chaque groupe de couleur; chaque enfant illustre sur son carton sa partie de l'histoire. Il peut demander de l'aide aux autres enfants qui ont des cartons de la même couleur que lui.

5- Les enfants retournent ensuite à leur équipe de base avec leur dessin et tentent avec les autres membres du groupe de reconstituer toute l'histoire.

6- Chaque équipe vient présenter au groupe l'histoire reconstituée à l'aide de ses 4 dessins.

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET SON DÉROULEMENT :

Lors de l'analyse, faire ressortir d'abord les observations concernant les habiletés sociales utilisées. Ensuite, faire interpréter le dessin en étant particulièrement attentif aux caractéristiques ethniques ou culturelles qu'on peut y déceler.

ÉVALUATION :

Avoir réussi à reconstituer toute l'histoire : A
Avoir réussi à reconstituer 3 des 4 parties de l'histoire : B
Avoir réussi à reconstituer 2 des 4 parties de l'histoire : C
Avoir réussi à reconstituer 1 des 4 parties de l'histoire : D
Ne pas avoir réussi à reconstituer aucune partie de l'histoire : E

(1) FICHE TIRÉE DU DOCUMENT PRODUIT PAR L'ACDI, *Tara et Benjamin*, pistes d'utilisation, p. 29 et adaptée par Fernand Ouellet, coordonnateur au CEICI.

ANNEXE 2.6
LE BALLON OU LE CHEMIN DES AIRS (1)

1. L'incident

Benjamin court! Le vent vient d'emporter son dessin. Juste au moment où il allait l'offrir à Tara. Le dessin monte et tourbillonne...

Benjamin le regarde s'envoler. C'est le vent qui a gagné!

- C'était un dessin de quoi? demande Tara.
- Un dessin d'oiseau.

Benjamin sourit. Son oiseau s'est envolé...

- J'ai toujours voulu m'envoler moi aussi, confie-t-il à Tara.
- Et si on s'envolait, Benjamin?

Tara et Benjamin travaillent pendant des jours.

Des jours à coudre, à coller, à clouer, à attacher, à ficeler, à défaire et à recommencer...

Le ballon est prêt! Tara et Benjamin aussi.

2. La rencontre

Ils ont volé toute la nuit.

- C'est facile de voler.
- Très facile!
- On rentre?

Tara regarde Benjamin, Benjamin regarde Tara.

Par où on rentre?

Ils ne reconnaissent ni les chemins, ni les rivières, ni même la couleur de la terre.

Au bout de plusieurs jours, et de plusieurs nuits, ils décident de se poser car ils n'ont plus rien à manger.

- Les enfants du ciel! Ce sont les enfants du ciel!

Les gens de ce pays-là sont tout-petits. Tara et Benjamin n'ont jamais vu d'aussi petites grandes personnes. Même les plus vieux ne sont pas plus grands que Tara. Tout le monde veut voir le ballon.

- Nous ne venons pas du ciel.

Nous sommes perdus, dit Tara.

- Et nous voulons rentrer à la maison, ajoute Benjamin.

3. L'échange

- Je m'appelle Ko, dit le plus grand des petits.

Nous allons vous aider.

- Comment? demande Tara.
- Nous allons faire un échange.
- Nous n'avons rien à échanger, dit Benjamin.
- Vous avez le ballon.
- C'est notre ballon! On en a besoin!
- Ce n'est pas le ballon que nous voulons. Nous voulons savoir comment le fabriquer.

  Vous nous montrez comment. En échange, nous vous offrons un secret. Le secret pour rentrer chez vous...

  Tara et Benjamin expliquent à Ko comment fabriquer un ballon qui vole.

4. Le secret

- Et le secret? demande Benjamin.
- C'est le secret des vents, dit Ko d'une voix pleine de mystère.

  Savez-vous d'abord que la planète est ronde? Eh bien le secret, le grand secret que nous avons découvert, c'est que les vents tournent autour de la planète! Si vous suivez le vent, vous allez bien finir par rentrer chez vous!
- Oh! fait Benjamin.
- On suit le vent, déclare Tara.

Et ils s'envolent tout heureux, emportant avec eux le grand secret des vents.

En bas, dans le pays de Ko, tout le monde travaille déjà à fabriquer des ballons qui volent...

---

(1) Christiane DUCHESNE (1989), *Un dessin pour Tara*, Hull : Agence canadienne de développement international, Éditions Jeunesse.

3. LA DISCRIMINATION

NOTIONS PRÉALABLES :

Les définitions qui suivent présentent quelques-uns des fondements sur lesquels s'appuient les activités proposées ici; il est fortement recommandé d'en prendre connaissance pour faciliter la clarification des notions utilisées dans cette section.

LE CONCEPT DE RACE (1)

Les premières tentatives de classification de l'espèce humaine apparurent au XVIIème et XVIIIème siècles, et elles comportaient d'emblée une hiérarchisation. Le Blanc y était décrit comme ingénieux et gouverné par des lois; le Noir, paresseux et rusé, serait gouverné par la volonté arbitraire de ses maîtres; le Jaune, avare et orgueilleux serait, quant à lui, gouverné par l'opinion. (À l'époque, certains allaient même jusqu'à classer en deux groupes distincts les poux de chaque groupe : poux de l'homme et poux du nègre.) Ces classifications ont évidemment servi de justification aux différentes entreprises colonialistes et à l'esclavage tout comme elles servent encore à justifier l'apartheid.

Le raffinement de ce système de classification, basé sur un ensemble de caractéristiques physiques (couleur de la peau, forme du crâne, etc.) en conduira certains à reconnaître plus d'une vingtaine de races, d'autres à établir une hiérarchisation entre Européens, glorifiant les Nordiques, méprisant les Juifs. Cette dernière théorie sera d'ailleurs un fondement du nazisme.

Au XXème siècle, les scientifiques seront de plus en plus nombreux à dénoncer l'utilisation du concept de race car, disent-ils, il n'existe actuellement aucune classification objective de l'ensemble des populations humaines. La génétique a permis d'observer certaines différences entre les populations, mais les populations que l'on retrouve dans chaque regroupement varient selon le critère utilisé. Par exemple, la couleur foncée de la peau est déterminée génétiquement par un pigment, la mélanine. Les populations «noires» ont un taux élevé de mélanine alors que ce taux est faible chez les populations «blanches» et «jaunes». On a également observé que la présence de la lactose (une enzyme nécessaire à la digestion du lait) pouvait permettre un autre regroupement. Cette fois, le classement des hommes en deux groupes réunit d'une part, les Européens et des Américains originaires d'Europe et d'autre part, les personnes des autres continents. Une autre caractéristique génétique, liée cette fois au système sanguin (antigènes du système immunologique HL-A) conduit à regrouper d'une part, les populations africaines et européennes et d'autre part, les populations asiatiques et les Esquimaux.

Les quelques différences génétiques observables entre diverses populations conduisent donc à des regroupements variés. On a plutôt constaté une uniformité génétique chez l'ensemble des populations humaines, les variations observées étant aussi importantes à l'intérieur d'un même groupe qu'entre des groupes différents. Bref, la diversité génétique est telle qu'on peut être aussi différent de son voisin que de quelqu'un vivant dans un autre pays, quel qu'il soit.

Puisqu'il ne semble pas y avoir de critères objectifs délimitant ce qu'on désigne sous l'expression «races», et parce que ce concept depuis son origine a servi à la hiérarchisation des populations, parce qu'il a justifié et justifie encore la domination de certains groupes sur d'autres, nombreux sont celles et ceux qui suggèrent de ne plus utiliser le concept de race pour la classification de l'espèce humaine.

LA DISCRIMINATION

Nous avons vu précédemment que toute société est porteuse de stéréotypes de toutes sortes, le stéréotype étant : «un modèle de comportement, une façon de voir les choses, une «image» qui s'impose aux individus à l'exclusion d'autres images, d'autres façons de voir, d'autres règles du jeu [2]».

Les stéréotypes peuvent être positifs ou négatifs et, en intégrant ces jugements de valeur à l'égard de différents groupes, nous pouvons être porteuses ou porteurs de préjugés. Et ainsi, si dans notre quotidien, notre préjugé nous amène à poser un geste concret, ce geste risque d'être discriminatoire.

MOTIFS DE DISCRIMINATION :

1. L'âge;
2. La couleur;
3. L'origine ethnique;
4. L'origine nationale;
5. Le sexe;
6. Le handicap;
7. La grossesse;
8. La langue;
9. L'orientation sexuelle;
10. La religion;
11. Les convictions politiques;
12. La condition sociale;
13. L'état civil.

L'objectif des activités proposées dans ce chapitre est de rendre la personne capable de prendre conscience que ses propres stéréotypes et préjugés peuvent l'amener à poser des gestes discriminatoires, donc à interdire à une personne ou à un groupe d'exercer ses droits et libertés en toute égalité. Dans une telle démarche, les enseignantes et enseignants détiennent la responsabilité de conscientiser les élèves aux droits et libertés de toutes les personnes vivant au Québec, et de promouvoir le droit à l'égalité pour toutes et tous, d'où l'extrême importance de leur rôle.

EXTRAITS DE QUELQUES CHARTES

A) CHARTE QUÉBÉCOISE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE

CHAPITRE 1.1

Droit à l'égalité dans la reconnaissance et l'exercice des droits et libertés

10. Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.
Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.

10.1 Nul ne doit harceler une personne en raison de l'un des motifs visés dans l'article 10.

11. Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet.

12. Nul ne peut, par discrimination, refuser de conclure un acte juridique ayant pour objet des biens ou des services ordinairement offerts au public.

13. Nul ne peut, dans un acte juridique, stipuler une clause comportant discrimination.
Une telle clause est réputée sans effet.

14. L'interdiction visée dans les articles 12 et 13 ne s'applique pas au locateur d'une chambre située dans un local d'habitation, si le locateur ou sa famille réside dans le local, ne loue qu'une seule chambre et n'annonce pas celle-ci, en vue de la louer, par avis ou par tout autre moyen public de sollicitation.

15. Nul ne peut, par discrimination, empêcher autrui d'avoir accès aux moyens de transport ou aux lieux publics, tels les établissements commerciaux, hôtels, restaurants, théâtres, cinémas, parcs, terrains de camping et de caravaning, et d'y obtenir les biens et les services qui y sont disponibles.

16. Nul ne peut exercer de discrimination dans l'embauche, l'apprentissage, la durée de la période de probation, la formation professionnelle, la promotion, la mutation, le déplacement, la mise à pied, la suspension, le renvoi ou les conditions de travail d'une personne ainsi que dans l'établissement de catégories ou de classifications d'emploi.

17. Nul ne peut exercer de discrimination dans l'admission, la jouissance d'avantages, la suspension ou l'expulsion d'une personne d'une association d'employeurs ou de salariés ou de toute corporation professionnelle ou association de personnes exerçant une même occupation.

18. Un bureau de placement ne peut exercer de discrimination dans la réception, la classification ou le traitement d'une demande d'emploi ou dans un acte visant à soumettre une demande à un employeur éventuel.

18.1 Nul ne peut, dans un formulaire de demande d'emploi ou lors d'une entrevue relative à un emploi, requérir d'une personne des renseignements sur les motifs visés dans l'article 10 sauf si ces renseignements sont utiles à l'application de l'article 20 ou à l'application d'un programme d'accès à l'égalité existant au moment de la demande.

18.2 Nul ne peut congédier, refuser d'embaucher ou autrement pénaliser dans le cadre de son emploi une personne du seul fait qu'elle a été reconnue coupable ou s'est avouée coupable d'une infraction pénale ou criminelle, si cette infraction n'a aucun lien avec l'emploi ou si cette personne en a obtenu le pardon.

19. Tout employeur doit, sans discrimination, accorder un traitement ou un salaire égal aux membres de son personnel qui accomplissent un travail équivalent au même endroit.
Il n'y a pas de discrimination si une différence de traitement ou de salaire est fondée sur l'expérience, l'ancienneté, la durée du service, l'évaluation au mérite, la quantité de production ou le temps supplémentaire, si ces critères sont communs à tous les membres du personnel.

20. Une distinction, exclusion ou préférence fondée sur les aptitudes ou qualités exigées de bonne foi pour un emploi, ou justifiée par le caractère charitable, philanthropique, religieux, politique ou éducatif d'une institution sans but lucratif ou qui est vouée exclusivement au bien-être d'un groupe ethnique est réputée non discriminatoire.

Non en vigueur De même, dans les contrats d'assurance ou de rente, les régimes d'avantages sociaux, de retraite, de rente ou d'assurance ou dans les régimes universels de rente ou d'assurance, est réputée non discriminatoire une distinction, exclusion ou préférence fondée sur des facteurs de détermination de risque ou des données actuarielles fixés par règlement

B) CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS [3]

Droits à l'égalité

15

(1) La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques.

(2) Le paragraphe (1) n'a pas pour effet d'interdire les lois, programmes ou activités destinés à améliorer la situation d'individus ou de groupes défavorisés, notamment du fait de leur race, de leur origine nationale ou ethnique, de leur couleur, de leur religion, de leur sexe, de leur âge ou de leurs déficiences mentales ou physiques.

Recours

24

(1) Toute personne, victime de violation ou de négation des droits ou libertés qui lui sont garantis par la présente charte, peut s'adresser à un tribunal compétent pour obtenir la réparation que le tribunal estime convenable et juste eu égard aux circonstances.

C) CONVENTION DES NATIONS-UNIES SUR LES DROITS DE L'ENFANT [4]

Article 2

1. Les États parties s'engagent à respecter les droits qui sont énoncés dans la présente Convention et à les garantir à tout enfant relevant de leur juridiction, sans distinction aucune, indépendamment de toute considération de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou autre de l'enfant ou de ses parents ou représentants légaux, de leur origine nationale, ethnique ou sociale, de leur situation de fortune, de leur incapacité, de leur naissance ou de toute autre situation.

2. Les États parties prennent toutes les mesures appropriées pour que l'enfant soit effectivement protégé contre toutes formes de discrimination ou de sanction motivées par la situation juridique, les activités, les opinions déclarées ou les convictions de ses parents, de ses représentants légaux ou des membres de sa famille.

---

(1) Source : *Déclarer la paix, Réclamer nos droits*, CEQ, sept. 1988

(2) MEQ, Direction du matériel didactique, F. Benoit, *Guide destiné à la sélection du matériel didactique*, module 4, 1982

(3) Multiculturalisme et Citoyenneté Canada, *La Charte des droits et libertés, Guide à l'intention des Canadiens*, Ottawa, 1992

(4) Castelle Kay, *L'enfant, son intérêt, ses droits : Découvrir la Convention des Nations Unies sur les droits à l'enfant*, Défense des enfants - International, Montréal, 1990

LA DISCRIMINATION
NON AUX YEUX BLEUS ! (1)

30 minutes

FICHE

3.1

CLIENTÈLES : PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ:

Cette activité vise à sensibiliser l'élève à la discrimination.

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

1. Lire le texte qui suit aux élèves :

   «C'est l'été. Il fait chaud et tu décides d'aller te baigner avec ton amie. En arrivant à la piscine, tu lis qu'un NOUVEAU REGLEMENT INTERDIT L'ENTRÉE A CEUX ET CELLES QUI ONT LES YEUX BLEUS.»

2. Leur poser ensuite la question suivante :

   «Quelle expression verrait-on sur ton visage dans une situation semblable? Dessine ton expression et écris tes commentaires.»

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

3. Inviter les élèves à montrer le résultat de leurs dessins et à partager leurs commentaires. Leur demander ensuite d'expliquer leurs réactions.

4. Animer une discussion à l'aide des questions et des éléments de réponses suivants :

   «Savais-tu ... qu'encore aujourd'hui, dans certains pays, il existe des lois ou pratiques sociales qui empêchent des gens de circuler et d'agir librement en se basant sur la couleur de leur peau ou sur le sexe des personnes?»

   Éléments de réponse : Afrique du Sud, Iran, Arabie Saoudite.

   «Tu connais peut-être des pays qui limitent par leurs lois, la liberté de certains groupes de personnes? Savais-tu que de nombreux organismes travaillent tous les jours pour que cessent ces injustices? En connais-tu quelques-uns?»

   Éléments de réponse : Amnistie Internationale, l'Unesco, la Ligue des droits et libertés, la Fédération internationale des droits de l'homme, le Conseil du statut de la femme, Défense des enfants-International...

   En communiquant avec ces organismes, on peut recevoir de l'information sur ce sujet.

30 minutes

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

5. Inviter les élèves à envoyer des messages ou des dessins à ces organismes.

---

(1) SOURCE : Pacijou, *Cahier Passe-temps*, p. 10.

RÉFÉRENCE AUDIO-VISUELLE :

ONF : *Droits au coeur*, collection de films d'animation inspirés de la Convention des Nations-Unies sur les droits de l'enfant.

RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRE EN REGARD DE LA PERSPECTIVE MONDIALE :

DÉFENSE DES ENFANTS - INTERNATIONAL, Castelle-Kay, *L'enfant, son intérêt, ses droits*, Découvrir la convention des Nations-Unies sur les droits de l'enfant. (abonnement possible: *Tribune Internationale des droits des enfants*)

LA DISCRIMINATION
CACAO DÉMÉNAGE

FICHE

3.2

CLIENTÈLES : PRÉSCOLAIRE - 1ER CYCLE DU PRIMAIRE

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ:

Cette activité vise à sensibiliser l'élève à la discrimination.

MATÉRIEL : prévoir un foulard par enfant.

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

1. Inviter les enfants à s'asseoir en cercle et à écouter le conte CACAO DÉMÉNAGE (voir annexe 3.2). Il serait préférable ici d'avoir entre les mains deux petits oursons ou autres animaux en peluche, un noir et l'autre blanc.

2. À la fin du conte, passer au questionnement suivant :

   - Qui est Cacao? Flocon de Neige? Blanchon? Perce-Neige?
   - Qu'est-ce que qui est arrivé de spécial dans la vie de chacun d'eux?
   - Comment Cacao a-t-il réagi quand il a appris son déménagement?
   - Que s'est-il passé quand Cacao jouait avec Flocon de Neige? et avec Blanchon?

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

3. Après avoir fait verbaliser les enfants sur le contenu du conte, reproduire au tableau le graphique suivant et les inviter à venir y dessiner l'expression de Cacao :

AVANT LE DÉMÉNAGEMENT

AVEC FLOCON DE NEIGE

AVEC BLANCHON

4. Faire justifier les expressions dessinées et amorcer une réflexion sur l'éventualité d'un déménagement dans leur vie.

   - Si tu avais été à la place de Cacao dans cette histoire, qui aurais-tu choisi comme ami? Pourquoi?
   - Comment te sentirais-tu, toi, si tu changeais de pays? de camarades?

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

Afin de leur faire mieux saisir le message de ce conte, annoncer ici aux élèves un nouveau jeu : MON AMI EST DEVENU CACAO.

1. Regrouper les élèves par équipes de deux.

2. Expliquer le jeu aux enfants :

   «Un enfant sera choisi pour être Cacao et je ferai un petit point sur son front avec mon crayon feutre. Vous aurez toutes et tous les yeux bandés avec un foulard et vous devrez trouver Cacao.»

3. Inviter les élèves à venir chercher un foulard pour se bander les yeux et à se disperser dans le local. Chaque enfant attend le signe de départ pour trouver Cacao.

QUI EST DEVENU CACAO? A TOI DE LE TROUVER !

4. Lorsque tous les élèves ont les yeux bandés, faire le signe qui identifiera l'enfant devenu Cacao.

5. Donner alors aux élèves la consigne de retrouver sa coéquipière ou son coéquipier et de dire si c'est elle ou lui qui est devenu Cacao. Accorder ici de trois à cinq minutes pour faire la recherche.

6. Enfin, animer un temps de réflexion sur l'impossibilité de savoir si son ami est Cacao (donc de couleur) quand on a les yeux bandés :

   «Ce n'est donc pas parce que mon ami a un point sur le front et qu'il est devenu Cacao, qu'il n'est plus mon ami...»

RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRE EN REGARD DE LA PERSPECTIVE MONDIALE

AIDE A L'ENFANCE. Programme l'arbre d'amour 1989. *Priorité aux Droits des enfants*. (outil pédagogique intégré pour les enfants du primaire) (voir fiche reproduite à 3.4)

ANNEXE 3.2

CACAO DÉMÉNAGE...
de Chantal Verlinde

Cacao est un ourson brun qui habite l'Alaska avec ses parents. Cet ourson turbulent et pourtant si gentil ne sait pas que sa vie va bientôt changer.
Au souper, papa annonce à Cacao qu'ils vont déménager.

- Loin ? demande Cacao.
- Oui, dit papa, très loin. Nous quittons l'Alaska pour le grand Nord québécois.

Cacao n'en revient pas. Que va-t-il devenir loin de ses amis ? Il interroge alors sa maman.

- Aurais-je des amis là-bas ?

- Oui, assure maman, des amis différents mais de bons amis.

Maman lui explique que c'est dans cette région qu'habitent les ours blancs.

- Blancs ? dit Cacao. Tout blanc ! Que c'est drôle.

- Mais non, dit maman, ce n'est pas drôle du tout. Nous sommes bruns et eux sont blancs mais, ils ont un coeur et peuvent aimer. Donc, ils peuvent devenir amis avec toi.

Et le jour du voyage arrive. Le temps de quelques heures qui disparaissent comme des minutes et Cacao est déjà installé dans sa nouvelle tanière. C'est alors qu'une voix se fait entendre :

- Salut ! Je m'appelle Flocon de neige. Viens-tu jouer dehors ?

Et les voilà partis glisser sur la butte derrière la maison. Cacao est heureux. Déjà un ami et il s'amuse comme en Alaska. Au fond, déménager ce n'est pas si terrible. Tout l'après-midi se passe en glissades et en cabrioles. Tout se passe bien jusqu'à l'arrivée de Blanchon...

- Hé ! Noireau, crie-t-il, sors de mon terrain !

Cacao se demande à qui il peut bien s'adresser celui-là lorsqu'une grosse patte s'abat sur son épaule.

- T'as compris ? Circule. Va te laver, t'es plutôt sale.

Sans insister, Cacao s'en va suivi de Flocon de neige. Blanchon est plus grand et plus fort qu'eux. Flocon de neige ne parle pas. Il est trop gêné. Mais que peut-il faire ?

Arrivé à la maison, Cacao raconte son aventure :

- Je ne veux pas rester ici. Je veux retourner en Alaska.

Maman le console et explique :

- Laisse le temps aux amis de te connaître. Regarde Flocon de neige. Il t'aime et toi aussi, tu l'aimes bien.

Les jours qui suivent ne sont pas plus drôles. À la garderie, les amis le regardent de loin. Même Perce-Neige, l'éducatrice, lui demande de finir son assiette alors qu'il n'aime pas ça du tout. Mais qui veut l'écouter ? Qui veut l'aider ? Cacao est malheureux.

Les jours passent et encore une fois, Cacao doit supporter les bêtises de Blanchon. Mais cette fois, Flocon de neige intervient.

- Écoute, dit-il à Blanchon, faisons un jeu. Je vais te bander les yeux et tu devras trouver qui est qui...

- Facile, dit Blanchon, je vais reconnaître tout de suite ce noireau, c'est certain!

Et pourtant, après cinq minutes, il n'a pas encore trouvé. Tous deux sont doux, un petit bout de queue, des oreilles rondes... Mais qui est Cacao ? Blanchon doit reconnaître qu'il n'y a pas de différences.

- Bon, dit Flocon de neige, maintenant que tu reconnais qu'il n'y a pas de différences entre lui et nous, tu pourrais nous laisser en paix et aller jouer au hockey avec les oursons de ton âge !

Aujourd'hui, la vie de Cacao s'est améliorée. Oh ! Il n'aime toujours pas la viande autant que ses amis. Blanchon le taquine encore de temps en temps pour rire... Cacao n'aime pas ça, mais changer Blanchon n'est pas tout à fait possible.

À la garderie, Perce-Neige fait plutôt confiance à Cacao. Elle aussi a vu en lui le gentil petit ourson qu'il est vraiment. Elle a aussi remarqué qu'il s'est intégré aux jeux de groupe.

LA DISCRIMINATION
DIFFÉRENTS OU ÉGAUX ? (1)

60 minutes

FICHE

3.3

CLIENTÈLES : PRIMAIRE, SECONDAIRE, FORMATION PROFESSIONNELLE ET ÉDUCATION DES ADULTES

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ :

La *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, la *Charte québécoise des droits et libertés de la personne* et la *Charte canadienne des droits et libertés* s'appuient sur certains principes dont celui de l'égalité entre toutes les personnes. Cette activité vise à sensibiliser l'élève à la discrimination dans notre société.

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

1. Inviter les participantes et participants à s'exprimer sur ce qu'ils voient ou croient qu'il est possible de faire en cas de discrimination. Ensuite, les informer de ce qui suit :

   Une personne qui se croit lésée et qui fait l'objet de discrimination selon les motifs mentionnés à la page 35, peut en référer par une demande écrite, adressée à la Commission des droits de la personne. Cette dernière a le pouvoir de faire enquête en ce domaine. S'il est reconnu qu'il y a en effet discrimination, la Commission tentera d'amener les parties à régler leurs différends ou fera des recommandations en vue d'un règlement.

PRIMAIRE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE

2. Présenter la situation suivante :

   «Marie-Luce refuse de faire partie de ton groupe de camarades parce que tu te tiens avec Patricia, qui est noire.»
   Quels sont les arguments que tu utiliserais pour convaincre Marie-Luce de faire partie de ton groupe?

3. Afin de résoudre ce dilemme, aider les élèves à compléter le tableau suivant après l'avoir préalablement reproduit au tableau de la classe :

	ASPECTS PHYSIQUES	ASPECTS VITAUX	EMOTIONS
RESSEMBLANCES	Ex: nez, yeux, etc.	Ex: manger, dormir, etc.	Ex: amour, peur, etc.
DIFFÉRENCES			

2e CYCLE DU SECONDAIRE, FORMATION PROFESSIONNELLE ET ÉDUCATION DES ADULTES

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

«Comment la discrimination se manifeste-t-elle à l'école secondaire ?»

1. Présenter le cas de l'équipe de hockey (voir annexe 3.3 A).

2. Proposer aux participantes et participants le questionnaire d'accompagnement. Rappeler ici les motifs de discrimination et le rôle de la Commission des droits de la personne.

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

PRIMAIRE, 1er CYCLE DU SECONDAIRE

3. Laisser les participantes et participants discuter du résultat et les inviter à tirer leurs conclusions.

SECONDAIRE

4. Demander aux participantes et participants d'expliquer leurs réponses. On veut ici les amener à distinguer les comportements discriminatoires :
   - Des comportements liés au favoritisme (Ex. : meilleures joueuses ou meilleurs joueurs);
   - Des comportements dus à un mutisme perpétuant des inégalités.

   En profiter ici pour souligner une concentration ethnique dans certains sports (basket = Noirs, hockey = Blancs, soccer = Latinos) et dans certaines positions au football par exemple (fullback = Noirs, quart-arrière = Blancs).

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

On pourrait recréer avec les élèves des situations similaires qui se vivent dans leur milieu et en discuter, ou encore leur demander d'identifier dans l'actualité un événement duquel se dégage une attitude positive ou négative en regard de la tolérance, de l'ouverture à l'autre ou de la compréhension.

VARIANTE POUR LE SECONDAIRE - SECTEUR ÉDUCATION DES ADULTES

OBJECTIF : Cette activité vise une prise de conscience du racisme par l'observation des journaux et par l'analyse de la présence des minorités ethniques. Nous voulons que l'élève soit capable de cueillir l'information, d'en faire l'analyse et de produire un texte d'opinion [2].

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

Inviter les participantes et participants à réaliser les étapes suivantes :

1. a) Choisir une dimension de la vie sociale (par exemple : les sports, les arts, l'économie, la politique nationale, internationale ou locale, les annonces publicitaires, etc.).

b) Repérer des articles qui traitent de la dimension choisie en lien avec les minorités ethniques. C'est l'étape de la construction du dossier : repérage des articles, découpage, montage (feuilles 8 1/2 X 11) et ajout des références.

2. Chercher à voir comment on traite des minorités ethniques, des gens d'autres pays.

C'est l'étape de la compréhension du dossier : lecture des articles, sélection des passages importants (à souligner) et résumé des articles.

3. Préparer un tableau synthèse à l'aide de photos, de titres, d'articles.

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

Demander aux participantes et participants de répondre aux questions suivantes :

1. Dans quelle proportion les minorités sont-elles représentées ? (Par exemple si l'on prend 10 articles sur un des thèmes retenus, quels sont les noms mentionnés? A quelle origine ethnique appartiennent ces personnes ?)

2. Quels sont les qualificatifs utilisés ? (Par exemple : «les rebelles salvadoriens...», «un individu de race noire âgé de 18 ans a engagé une bataille...»)

3. Quelle est la perception qui s'en dégage ? (Par exemple : on utilise souvent des qualificatifs pour distinguer les Noirs, des images négatives et stéréotypées des Africains...)

Inviter chaque participante et chaque participant à présenter son dossier devant le groupe en faisant le résumé des articles sélectionnés.

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

Proposer aux élèves d'élaborer un plan de travail en fonction d'un texte d'opinion à rédiger.

PROPOSITION D'UN PLAN :

- Introduction : information sur le sujet traité (environ 4 lignes);
- Développement : opinion sur le sujet appuyée de 4 arguments (environ 10 lignes);
- Conclusion : perspective d'avenir, en fonction de l'opinion exprimée (environ 4 lignes).

RÉDACTION DU TEXTE en conformité avec les critères du programme : Les textes pourraient être envoyés aux journaux sous la rubrique «lettre ouverte» ou encore être publiés dans le journal étudiant. Ils pourraient aussi servir de déclencheurs à une discussion.

---

(1) Dossier CEQ : *Déclarer la paix, réclamer nos droits*, fiche 7.
(2) André Jacob : *Le racisme au quotidien*. Éd. Cidihca, Mtl, 1991, p. 107.

RÉFÉRENCES AUDIO-VISUELLES

1. MEQ : *Étrangers ennemis, Bonjour Shalom*.
2. RADIO-QUÉBEC : *Les nouveaux mondes, les règlements, les sentiments*.

RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRE EN REGARD DE LA PERSPECTIVE MONDIALE :

ONF, Vidéo : *Terre à taire*, de Catherine Fol.

ANNEXE 3.3 A

LE CAS DE L'ÉQUIPE DE HOCKEY [1]

Le mois prochain, l'équipe masculine de hockey de l'école affrontera celle du quartier voisin. C'est un tournoi important. Mais pour que l'équipe de l'école gagne, il serait préférable que les joueurs d'origine haïtienne qui font partie de l'équipe ne jouent pas. Il est évident que ces personnes sont moins talentueuses. Elles ne sont pas habituées à jouer au hockey. Si on veut gagner, il faut qu'il n'y ait que des joueurs blancs. [2]

1. Les élèves d'origine haïtienne sont-ils victimes d'images stéréotypées?

2. Pourquoi veut-on les refuser?

3. Est-ce discriminatoire? Si oui, pour quel motif?

4. Y aurait-il des joueurs d'origine haïtienne qui possèdent assez de talent pour participer à ce match?

5. Devrait-on éliminer les joueurs blancs dont le talent est incertain?

---

(1) Source: CDPQ, *Pour mieux vivre ensemble*, fiche 21.3.
(2) L'ethnie choisie dans cet exemple peut être changée en fonction du milieu.

LA DISCRIMINATION
ACTIVITÉS DE CRÉATIVITÉ ET D'ÉVEIL (1)

FICHE

3.4

CLIENTÈLE : PRIMAIRE

OBJECTIF :

Ces activités amènent les élèves à illustrer les diverses formes que peut prendre la participation active à la vie de leur collectivité. L'exercice est plus profitable si les jeunes se sont d'abord interrogés sur la notion de droit et s'ils sont en mesure de distinguer certains des droits qui leur sont reconnus.

DES PEINTURES ET DES DESSINS

Grâce à la peinture et au dessin, les jeunes peuvent apprendre à mieux connaître leurs droits. Les élèves du primaire pourront illustrer les droits les plus fondamentaux, comme le droit à une alimentation et à un logement appropriés, le droit aux loisirs, etc. Distribuez des crayons ou de la peinture à vos élèves et demandez-leur de dessiner des enfants qui exercent l'un des droits en question. Les illustrations pourront être exposées dans la classe ou, mieux encore, dans un endroit très fréquenté de l'école. Elles pourront également être montrées dans des hôpitaux, des bibliothèques, des centres commerciaux, des maisons de retraite et autres lieux publics; elles profiteront ainsi à l'ensemble de la collectivité. Le bureau d'Aide à l'enfance de votre région pourra vous aider à organiser la promotion de votre exposition en vous mettant en communication avec un groupe d'action bénévole.

UNE SCULPTURE DE BOITES

Chaque élève fabrique une boîte de carton ou se procure une boîte toute faite. Avec des dessins, des photos ou des annonces publicitaires découpées dans des revues, il recouvre chaque face de la boîte d'une image illustrant les droits de l'enfant. Quand toutes les boîtes sont prêtes, elles sont agencées de telle sorte à composer une sculpture qui sera exposée dans un endroit très fréquenté de l'école.

UN COLLAGE

Le groupe dresse une liste des différentes manières dont les enfants peuvent participer à la vie de la collectivité : travailler dans l'entreprise familiale, rendre visite à des personnes âgées, faire le ménage, s'occuper de leurs cadets, donner à manger aux animaux de compagnie, aller à l'école, s'inscrire à diverses associations ou organismes. Chacun découpe ensuite dans des journaux et des revues des photos d'enfants qui participent à la vie sociale de leur collectivité, et ils réalisent un collage autour de ce thème. Les classes les plus avancées pourront faire ce travail en groupe et se donner pour objectif de transmettre par leur oeuvre un message bien précis. Avant de procéder au découpage des illustrations, il convient de dresser une liste des différentes responsabilités que les enfants peuvent assumer au sein de la collectivité; en effet, les médias peuvent réduire le rôle des enfants dans la société à quelques stéréotypes. Si les photos ne suffisent pas, les élèves pourront utiliser des dessins de leur cru.

(1) FICHE TIRÉE DU DOCUMENT PRODUIT PAR AIDE A L'ENFANCE-CANADA, *Priorités aux droits des enfants, un outil pédagogique intégré pour les enfants du primaire*, p. 9.

FICHE

4.1

LE CODE DE VIE DE L'ÉCOLE
L'ÉCOLE OFFRE-T-ELLE DES RECOURS EN CAS DE DISCRIMINATION OU DE HARCÈLEMENT RACIAL ? (1)

CLIENTÈLES : L'ORGANISME DE CONSULTATION DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE, LE CONSEIL D'ORIENTATION DE L'ÉCOLE, LE CONSEIL ÉTUDIANT, 3E CYCLE DU SECONDAIRE, FORMATION PROFESSIONNELLE ET ÉDUCATION DES ADULTES

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ :

Cette activité vise à sensibiliser la clientèle aux droits des minorités quand celles-ci sont victimes de discrimination ou de harcèlement racial et à amener les établissements scolaires à se doter d'une politique et de mécanismes de recours lorsque de tels problèmes se présentent.

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

Il est proposé ici une analyse de cas permettant d'identifier les réactions des participantes et participants devant un problème racial et de vérifier leur connaissance de la *Charte des droits et libertés de la personne*. [Voir annexe 4.1 A pour l'étude de cas.]

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

À l'aide de la liste des manifestations discriminantes (voir annexe 4.1 B), on identifie les éléments présents dans l'école et on examine si le code de vie de l'école prévoit des mécanismes de résolution de conflits à cet effet.

L'enseignante ou l'enseignant peut aussi renseigner les participantes et participants sur l'existence de la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, adoptée par les Nations-Unies en 1948. Comme le souligne ce texte fondamental, cette dignité, cette égalité et les droits inaliénables de chaque membre de la famille humaine constituent les assises de la paix, de la justice et de l'égalité sur cette planète. Cependant, il importe ici de réaliser que de nos jours, encore une grande partie de la population mondiale ne jouit pas des droits énoncés. On invite les participantes et participants à échanger sur ce sujet.

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

Compte tenu de l'analyse de la réalité faite précédemment, les participantes et participants s'interrogent sur la pertinence d'adopter une POLITIQUE pour contrer la discrimination ou le harcèlement racial, politique qui s'inspire de celle mise de l'avant par la Commission des droits de la personne du Québec.

A titre de suggestion voir l'annexe 4.1 C.

---

(1) SOURCE : COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE. *Politique-type pour contrer le harcèlement racial.*
RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRE EN REGARD DE LA PERSPECTIVE MONDIALE
- *Déclarer la paix, réclamer nos droits*. CEQ, septembre 1988.
- *Déclaration des droits de l'enfant* (voir Castelle Kay en bibliographie)
- *UNESCO: Déclaration sur la race et les différences raciales*, Paris, juin 1951
- *Déclaration du gouvernement du Québec sur les relations interethniques et interraciales* (voir fiche reproduite à 4.3)

ANNEXE 4.1 A

UN CAS DE DISCRIMINATION À L'ÉCOLE SECONDAIRE [1]

Une dispute dure depuis deux mois entre une école d'une région urbaine et une élève noire d'origine camerounaise et ses parents. Jeanne, 14 ans, se décrit comme une élève tolérante et ouverte. Le 2 octobre, dans son cours de français, son enseignante, madame Beauséjour, remet à ses élèves les copies corrigées d'un test de grammaire. Jeanne obtient 18/20 et Stéphanie, Québécoise d'origine française, 11/20. Même si les notes sont transmises de façon discrète aux élèves, plusieurs réagissent fortement et passent des commentaires négatifs sur le test. C'est le premier de l'année. Stéphanie, irritée par la note de Jeanne, lui dit qu'elle est le «chouchou du prof». Madame Beauséjour réagit : «Les réponses au test sont claires, il n'y a pas plusieurs possibilités. Plutôt que d'attaquer Jeanne, tu devrais la féliciter.» Stéphanie rétorque : «J'ai mon voyage, elle a peut-être la plus haute note, mais il ne faudrait pas qu'elle oublie que ses parents étaient les esclaves des miens.» La chicane s'envenime. Jeanne affirme que Stéphanie est carrément raciste. Madame Beauséjour demande à Stéphanie de se taire. «Ça suffit.» Elle débute donc l'explication d'une autre leçon.

Après le cours, madame Beauséjour estime que tout est classé. Il n'en est pas de même pour Jeanne qui s'est sentie humiliée devant les autres. Le soir, elle raconte ce qui s'est passé en classe à ses parents. Ils sont vexés de voir que leur fille n'a pas reçu d'excuses de sa compagne et que l'enseignante a coupé court à cette chicane, sans plus.

Le 3 octobre, les parents de Jeanne rencontrent le directeur de l'école et exigent que l'enseignante soit plus ferme face à de tels comportements. Ils demandent réparation parce qu'ils se sentent méprisés. Le directeur les écoute et leur promet d'y voir. Les semaines suivent et rien ne se passe. Les parents reviennent à la charge plusieurs fois auprès du directeur mais n'obtiennent aucun résultat.

QUESTIONNAIRE SUR LE CAS DE JEANNE

1. Que viennent de vivre Jeanne et ses parents ?

2. Devant l'inertie des personnes responsables de l'école, quelles seraient, selon vous, les autres solutions que les parents de Jeanne pourraient envisager?

3. Madame Beauséjour a-t-elle réagi de façon adéquate ? Expliquez.

4. Quelle solution doit-on apporter à ce comportement ?

5. Le directeur doit-il appuyer l'attitude de l'enseignante ? Expliquez.

6. Y a-t-il discrimination au sens de l'article 10 de la Charte ? Selon quel motif ? Expliquez.

---

(1) Étude de cas préparée par Constance Leduc, CDPQ, octobre 1989.

ANNEXE 4.1 B

LISTE DE MANIFESTATIONS DISCRIMINANTES

- Les insultes, la dérision, la provocation, les propos vexatoires.
- Le refus de communiquer avec certains élèves appartenant à des minorités visibles.
- Les graffiti, affiches, t-shirt à connotation raciste.
- Un manque d'intérêt ou d'attention envers certaines élèves ou certains élèves appartenant à des minorités visibles.
- Les blagues ethniques.
- Les insultes, les remarques désobligeantes, la dérision.
- Le fait de répandre des insinuations ou des rumeurs négatives ou de contribuer à les entretenir.
- Les interventions policières impliquant des jeunes, effectuées sans souci de la discrétion nécessaire.
- Le contenu biaisé de rapports.
- La diffusion de renseignements personnels.

DÉFINITION DU HARCÈLEMENT RACIAL

«Une conduite qui se manifeste, entre autres, par des paroles, des actes ou des gestes répétés à caractère vexatoire ou méprisant, à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de la race et d'autres motifs prohibés par la charte qui lui sont associés.»

Le harcèlement peut avoir pour effet de porter atteinte à la dignité, à l'intégrité physique de la personne harcelée, ou d'entraîner pour elle des conditions de vie dans le milieu qui seraient défavorables (climat d'hostilité, rétrogradation, refus d'intégration ou de promotion, etc.) ou un renvoi.

Le harcèlement se caractérise par deux éléments essentiels :

- Il est indésirable pour la personne harcelée qui exprime son désaccord par des paroles ou des signaux de refus que le harceleur devrait raisonnablement comprendre.
- Il tend à se perpétuer, à devenir répétitif dans le temps malgré le désaccord de la victime, aggravant ainsi ses effets nocifs pour cette dernière.

Il peut se manifester par :

- des paroles, actes, gestes ou comportements,
- le lien de ces actes, paroles, etc., avec le critère de race et d'autres motifs qui lui sont ordinairement associés et qui sont énumérés à l'article 10 de la Charte (couleur, origine ethnique, religion, langue),
- la répétition de tels actes, paroles, gestes ou comportements ayant des liens avec les motifs énumés à l'article de la Charte,
- le caractère vexatoire ou méprisant de ces diverses conduites.

ANNEXE 4.1 C

PROPOSITION
OBJECTIFS

Les objectifs de cette politique visent à :

- créer un milieu de vie sain en améliorant le climat des relations interculturelles et raciales dans une école de plus en plus diversifiée;
- protéger les victimes;
- diminuer les soucis pour les personnes vivant dans l'école;
- aider à faire respecter dans les établissements scolaires les articles de la Charte qui interdisent le harcèlement racial, promeuvent le droit à l'égalité et favorisent le respect mutuel.

PRINCIPES

Les principes de cette politique concernent l'émission de règles internes contre toute forme de discrimination ou de harcèlement racial :

1. Toutes les intervenantes, tous les intervenants et élèves ont le droit d'exercer en toute égalité leurs fonctions et activités sans subir de discrimination et de harcèlement racial.

2. L'école ne tolère aucune manifestation de discrimination et aucun harcèlement racial.

3. Les établissements scolaires mettent sur pied un mécanisme dont le mandat sera de prévenir, sanctionner, voir aux redressements nécessaires relativement à la discrimination et au harcèlement racial.

4. L'école ne tolère aucune forme de représailles contre la personne qui a fait une plainte non fondée. En cas de plaintes frivoles ou vexatoires, des remarques à cet effet pourront être faites au plaignant, lesquelles seront introduites dans son dossier.

5. L'école s'assure que toutes les intervenantes, tous les intervenants et élèves soient informés de cette politique.

Les CHAMPS D'APPLICATION DE LA POLITIQUE couvrent toute la clientèle d'un établissement scolaire.

LA MISE EN OEUVRE DE CETTE POLITIQUE NÉCESSITE:

- la consultation;
- la formation des personnes en la matière (Source : Commission des droits de la personne, MCCI, MEQ, CEICI);
- le respect des principes de cette politique par toutes les personnes oeuvrant dans l'école;
- la diffusion de la politique (ex. : affichage au bon endroit);
- la sensibilisation (ex. : distribution de dépliants et visionnements de vidéos);
- l'établissement d'un mécanisme de recours avec une équipe de responsables.

Les RESPONSABLES de ce dossier dans l'école devront posséder une bonne connaissance des relations raciales et connaître les questions d'intégration des minorités raciales et ethniques à la société québécoise. Ils devront partager les objectifs de cette politique, jouir de la crédibilité de leur entourage (intervenantes, intervenants et élèves).

PROCÉDURE DU TRAITEMENT DES PLAINTES :

Tout au long de la procédure, un des membres du comité apporte un soutien psychologique et juridique à la victime.

1 Réception de la plainte.
2 Démarche d'enquête et recherche de solutions.
3 Décision avec motifs.

Marche à suivre :

- LORSQUE l'enquête prouve que la situation est un CAS MINEUR, c'est-à-dire que la plainte a été déposée au début de l'émission des comportements discriminatoires et que ceux-ci n'ont pu avoir d'ampleur, une proposition de conciliation peut être présentée au plaignant et au mis-en-cause. Le harceleur est alors averti qu'il sera étroitement surveillé par le comité.

- LORSQUE l'enquête recueille des faits corroborant la plainte de la personne harcelée, le COMITÉ

  adresse un sérieux avertissement au harceleur;

  l'informe d'un contrôle plus sérieux de son comportement;

  exige qu'il s'engage par écrit à ne plus répéter ses conduites discriminantes;

  lui suggère des compensations ou des réparations qu'il doit faire à la personne harcelée (excuses, rétraction dans le journal étudiant, dédommagement en temps de travail pour la victime ou en argent, réparation concrète, remplacement d'un objet endommagé);
  note sa conduite dans son dossier scolaire.

- LORSQUE le cas est grave, le COMITÉ réfère le harceleur à un service de formation et d'éducation spécialisée en relations raciales; le COMITÉ suggère aux autorités une mutation ou une suspension.

- LORSQUE l'enquête prouve que la plainte est non fondée, le COMITÉ explique les raisons de la décision au plaignant et au mis-en-cause. Le COMITÉ s'assure alors que la plainte ne figure pas au dossier du plaignant et du mis-en-cause.

LE CODE DE VIE DE L'ÉCOLE
EST-CE QUE LE CODE DE VIE DE L'ÉCOLE RESPECTE TOUS LES ÉLÈVES?

FICHE

4.2

CLIENTÈLES : 3E CYCLE DU PRIMAIRE, SECONDAIRE, FORMATION PROFESSIONNELLE ET ÉDUCATION DES ADULTES

60 À 120 minutes

OBJECTIF DE L'ACTIVITÉ :

Cette activité a pour but de rendre l'élève capable de prendre conscience de l'existence de la discrimination dans son milieu de vie et d'y réagir.

AMORCE

Introduire le sujet de la manière suivante :

« Dans l'école où nous vivons plusieurs heures par jour, il est important que tout le monde se sente bien. Tout le monde, ça veut dire les élèves, les enseignantes et enseignants, les autres intervenantes et intervenants, toutes les Québécoises et Québécois de souche, toutes les Québécoises et Québécois qui sont d'origine ethnique différente et tous les nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes qui immigrent au pays de façon continue. Notre école est une petite société dans laquelle nous devons apprendre à vivre harmonieusement. Nous avons toutes et tous des droits et des devoirs. Il importe que chacune et chacun d'entre nous vivent dans le respect et, pour ce faire, nous allons réfléchir sur la présence des préjugés et de la discrimination dans notre école. »

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

1. Distribuer le questionnaire concernant la présence de préjugés et de discrimination dans l'école (voir annexe 4.2). Les participantes et participants y répondent oralement ou par écrit selon le niveau. Les réponses peuvent être écrites au tableau.

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

2. Distribuer le code de vie de l'école. Inviter les participantes et participants à examiner si les points soulevés dans le questionnaire précédent se relient à des points du code de vie.

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

3. Proposer aux élèves de rédiger des propositions écrites ou de réaliser des affiches en vue de compléter ou d'enrichir le code de vie de l'école. Au secondaire, ces travaux sont acheminés au comité des étudiants qui en fait une synthèse afin de la présenter à la direction de l'établissement. Il est intéressant de se référer aux droits de l'enfant pour ce travail.

VARIANTE POUR LE PRIMAIRE ET L'ÉDUCATION DES ADULTES

Si aucun code de vie n'existe dans l'établissement, suggérer aux élèves d'en élaborer un, à tout le moins, pour la salle de classe. Celui-ci peut s'inspirer des codes de vie existant dans d'autres établissements ou secteurs. Il pourrait par exemple s'orienter sur le respect des autres et de leur travail.

RÉFÉRENCE COMPLÉMENTAIRE EN REGARD DE LA PERSPECTIVE MONDIALE

UNIVERSITÉ CONCORDIA. BUREAU DU STATUT DES FEMMES. Visual media resources, H.341, 1455 boul. de Maisonneuve, Montréal, Qc H3G 1M8

Vidéo: *En toute égalité* (28 min. 48 sec.)

(conçu pour les enseignantes et enseignants aux études supérieures, à la formation professionnelle et à l'éducation des adultes)

ANNEXE 4.2 QUESTIONNAIRE

EST-CE QUE LE CODE DE VIE DE L'ÉCOLE RESPECTE TOUS LES ÉLÈVES ? (1)

1. Est-ce qu'on retrouve dans l'école des préjugés et/ou stéréotypes à l'égard des différents groupes, ethnies, âges, sexes ?
2. Est-ce que tous ces groupes, ethnies, âges, sexes, peuvent participer à toutes les activités de l'école ? Si oui, auxquelles ? Sinon, pourquoi ?
3. Qu'est-ce qui est décrit ou énoncé comme style de vie idéal ou manière parfaite de vivre ? Quelle image du héros ou de l'héroïne le code de vie véhicule-t-il ? Quelles valeurs propose-t-il ?
4. Est-ce que cet idéal est accessible à toutes et à tous ?
5. Est-ce qu'il y a des caractéristiques avec lesquelles un groupe minoritaire peut s'identifier positivement ? Si oui, lesquelles ? Sinon, pourquoi ?
6. A l'école, est-ce qu'on entend des personnes proférer à l'endroit d'autres personnes des insultes tels «ce sont des sauvages, des primitifs, des pares-seux»?
7. Quels mots utilise-t-on le plus souvent pour décrire des groupes particuliers?
8. Est-ce qu'il y a des personnes ou des groupes qui sont souvent mis de côté ou tout simplement non mentionnés dans diverses situations ?
9. Existe-t-il des problèmes sociaux tels la violence physique, la violence verbale, l'intimidation, la bataille, etc., dans le quotidien de l'école ? Y a-t-il des moyens, des recours pour les enrayer ?
10. A qui ou à quoi impute-t-on la responsabilité de phénomènes comme la pauvreté, la violence, le racisme?

---

(1) SOURCE : *Detecting Prejudice. A hand-book for you* - Discrimination visual materials. 3 600 Van Horne, salle 200, Mtl

LE CODE DE VIE DE L'ÉCOLE
LA COOPÉRATION EN CLASSE: LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'ASSOCIATION (1)

FICHE

4.3

CLIENTELE : PRIMAIRE

OBJECTIF :

Les articles 19 et 20 de la Déclaration et l'article 3 de la Charte québécoise reconnaissent à toute personne la liberté d'opinion, d'expression et d'association.

OBSERVATION DE LA RÉALITÉ

La classe elle-même est un lieu important dans l'apprentissage de rapports égalitaires, du droit de s'exprimer, du droit de s'organiser, de la vie démocratique. Pour préparer les jeunes à vivre dans une société démocratique, il faut leur donner une expérience de la démocratie en milieu scolaire.

Une discussion avec les enfants peut servir de déclencheur.

Qu'est-ce que tu aimes beaucoup faire à l'école?

Qu'est-ce que tu n'aimes pas faire?

Si tu pouvais choisir, quels changements voudrais-tu dans la classe: aménagement physique, horaire, contenu, etc.?

Vous pouvez également partir de l'expérience des parents de certains enfants dans diverses formes de coopératives (habitation, alimentation, consommation).

ANALYSE DE LA RÉALITÉ

L'animatrice ou l'animateur explique aux enfants le principe de la coopérative et son fonctionnement. On fait une première expérience.

Choisir quelqu'un pour diriger la réunion de la coopérative (au 1er cycle, ce pourrait être l'enseignante ou l'enseignant).

On élabore un ordre du jour: chacun suggère les sujets qu'il voudrait voir discuter.

On débat de chaque point dans l'ordre, à partir d'une proposition (ex.: chacun doit ranger son matériel avant de quitter la classe).

Une personne est chargée de noter les décisions de l'assemblée. En ce qui concerne les règles de vie de la classe, toute décision devrait être d'abord mise à l'essai pour évaluation avant d'être adoptée définitivement.

TRANSFORMATION DE LA RÉALITÉ

La classe est invitée à décider si elle retient ou non le principe de la coopérative ou du conseil de classe. Si le principe est retenu, on en précise le fonctionnement :

fréquence des réunions;

un coin du tableau d'affichage pour noter les éléments que l'on veut discuter, afin de ne pas les oublier;

un tableau des décisions prises aux réunions et un tableau des responsabilités.

---

(1) FICHE TIRÉE DU DOCUMENT PRODUIT PAR LA CEQ. *Déclarer la paix, réclamer nos droits*, intervention pédagogique, fiche no. 12.

BIBLIOGRAPHIE

MONOGRAPHIES ET OUVRAGES GÉNÉRAUX

ACDI, Tremblay, Hélène. *Familles du monde. La vie au tournant du XXe siècle. °Les Amériques* - 302 p., *° L'Asie de l'Est et du Sud, le Pacifique*, - 282 p., Éditions Laffont, 1989.

ACDI, Éditions jeunesse. *Familles du monde.* Les Amériques - fiches d'activités, 1989, 97 p.

BERTHELOT, Jocelyn. *Apprendre à vivre ensemble. Immigration, société et éducation*, Éd. St-Martin-CEQ, 2e éd., 1991, 187 p.

BLONDIN, Denis. *L'apprentissage du racisme dans les manuels scolaires*. Éd. Agence D'Arc inc., 401 p.

BOWERS, Vivien et SWANSON, Diane. *More than Meets the Eye. A Teacher's Guide -Student Book*. For Alternatives to Racism, Pacific Educational Press, Faculty of Education, University of British Colombia, 1989, 58 p., 45 p.

FLEM, Lydia. *Le racisme*, Coll. Le monde de, M.A. Éditions, Paris, 1985, 205 p.

GEORGES, Jean. *Le racisme raconté aux enfants*, Éd. Ouvrières, Coll. Enfance Heureuse, 1984, 141 p.

JACOB, André. *Le racisme au quotidien*, Éd. du Cidihca, Montréal, 1991, 212 p.

DOSSIERS ET TEXTES

AIDE A L'ENFANCE. *Priorités aux Droits des enfants*, Programme l'arbre d'amour, 1989, 23 p.

AQOCI. *Le monde à l'envers, Le tiers-monde et l'école, Ali-Baba et les 40 crocodiles*, vol. 1, nos 1 et 2.

ASSOCIATION PROVINCIALE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS PROTESTANTS. *Stratégies d'enseignement préparées par le comité des droits humains. Préjugés et réalités. Les stéréotypes*, cahier d'activités.
CAHIER DE PÉDAGOGIE PROGRESSISTE. *Combattre le racisme*, Publications La Maîtresse d'école, 3584 De Chambly, Montréal, 1982, 101 p.

CECM. MAJOR, Henriette et GAGNON, Sylvie. *Recueil de textes français destiné aux élèves des communautés culturelles*, Bureau de ressources en développement pédagogique et en consultation personnelle, juillet 1986, 596 p.

CECM. DE KONINK, Zita. *Aujourd'hui, c'est fête*, guide d'activités, Bureau de ressources en développement pédagogique et en consultation personnelle, 1984, 242 p.

CECI. VOLCY, Marc-Yves. *Mini-trousse : Pédagogie de la coopération*.

CEQ. *Si vous croyez aux droits humains*, 127 p., Québec : CEQ.

CEQ. *Déclarer la paix, réclamer nos droits*, septembre 1988.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE. LEDUC, Constance et DEMASSY, Phillippe Robert. *Pour mieux vivre ensemble*, Éd. Modulo, 1988, 134 p.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE. LEDUC, Constance, BROCHU, Ginette H. et DESCHAMPS, Carole. *Pour mieux vivre ensemble*, guide pédagogique, Éd. Modulo, 1991, 250 p.

CSIM. LAHAIE, Nicole. *Outils pédagogiques pour une école multi-ethnique en milieu défavorisé*, mars 1985, 153 p.

CSIM. DE KONINK, Zita. *Profil d'une communauté ethnique de Montréal*, guide d'utilisation des monographies, 1985, 93 p.

DÉFENSE DES ENFANTS - INTERNATIONAL. CASTELLE, Kay. *L'enfant, son intérêt, ses droits*. Découvrir la convention des Nations-Unies sur les droits de l'enfant.

DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE, Hôpital général de Montréal, *Prévention de la violence en milieu scolaire*, 1989, 99 p.

MEQ. *L'éducation interculturelle*, cahiers nos 1 à 5.

MEQ, Direction du matériel didactique. BENOIT, Francine. *Guide destiné à la sélection du matériel didactique*. Module 4, Les stéréotypes discriminatoires, 1982.

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETÉ CANADA, *La Charte des droits et libertés. Guide à l'intention des Canadiens*, Ottawa, 1992.

PACIJOU, *Cahier Passe-Temps*, p. 10.

WESTERN EDUCATION DEVELOPMENT GROUP, *Teacher's Guide to New Friends, Alternatives to racism*, Faculty of Education, University of British Colombia, 1984, 54 p.

REVUES

IMPRESSIONS «Identifier le racisme», décembre 1991, 31 p.

RECHERCHES AMÉRINDIENNES AU QUÉBEC, «Racisme et relations interethniques», vol.VI, no 4, hiver 86-87, 120 p.

QUELQUES ADRESSES UTILES

ACDI (Agence canadienne de développement international du Canada)
C.P. 1310
Succursale "B"
Hull, Qc
J8X 9Z9
819-997-6100

AIDE A L'ENFANCE
1450 rue City Councellors
Bureau 620
Montréal, Qc
H3A 2E6
514-844-9349

CARREFOUR INTERNATIONAL
5192 St-Denis
Montréal, Qc
514-272-2247

CEICI (Centre d'éducation interculturelle et de compréhension internationale)
3925 rue Villeray
Montréal, Qc
H2A 1H1
514-721-8122

CDPQ (Commission des droits de la personne du Québec)
360 rue St-Jacques
9e étage
Montréal, Qc
514-873-7816 1-800-361-6477

DÉFENSE DES ENFANTS-INTERNATIONAL
1265 rue Berri
Montréal, Qc
H2L 4X4
514-287-9221

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS-UNIES POUR LES RÉFUGIÉS
280 Albert St., suite 401
Ottawa, Ontario
K1P 5J8
613-232-0909

MULTICULTURALISME ET CITOYENNETE CANADA
200, boul. René-Lévesque Ouest,
Tour ouest
Montréal, Qc
514-283-3150

O.N.F. (Office national du film)
1564 rue St-Denis
Montréal, Qc
H2X 3K2
514-283-9000

PACIJOU
3584 rue de Chambly
Montréal, Qc
H1W 3J9
514-527-2611

RADIO-QUÉBEC
600 rue Fullum
5e étage, local 5.03
Montréal, Qc
H2K 2L6
514-521-2424

THÉATRE POT AUX ROSES
4719 rue Chabot
Montréal (Qc)
H2H 1Y2
514-387-5930

Communications
CEQ

Octobre 1992 - D9898